



UNIVERSIDADE DE SANTIAGO DE COMPOSTELA  
FACULTADE DE FILOLOXÍA

GRAO EN LINGUAS E LITERATURAS MODERNAS

FRANCÉS

Caractérisation interne et externe des  
subordonnées relatives dans *Un taxi mauve*, de  
Michel Déon

Autora: Tamara Rial Montes

Directora: M<sup>a</sup> Luz Casal Silva

Departamento: Filoloxía Francesa e Italiana

Curso académico: 2014-2015



UNIVERSIDADE DE SANTIAGO DE COMPOSTELA  
FACULTADE DE FILOLOXÍA

GRAO EN LINGUAS E LITERATURAS MODERNAS

FRANCÉS

Caractérisation interne et externe des  
subordonnées relatives dans *Un taxi mauve*, de  
Michel Déon

Autora :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'T. Rial', with a horizontal line extending to the right.

Directora :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M.ª Luz Casal Silva', with a horizontal line extending to the right.

Autora: Tamara Rial Montes

Directora: M<sup>a</sup> Luz Casal Silva

Departamento: Filoloxía Francesa e Italiana

Curso académico: 2014-2015

# TABLE DES MATIÈRES

<b>0. INTRODUCTION</b>	1
<b>1. CARACTÉRISATION INTERNE</b>	2
1.1. LES PRONOMS RELATIFS	2
1.1.1. Introduction	2
1.1.2. Morphologie et syntaxe	4
1.1.2.1. Relatifs représentants vs. relatifs nominaux	5
1.1.2.1.1. Relatifs représentants	5
1.1.2.1.1.1. Les formes simples	5
1.1.2.1.1.2. Les formes composées	6
1.1.2.1.2. Relatifs nominaux	7
1.1.2.2. Emploi des pronoms relatifs	7
1.1.2.2.1. <i>QUI</i>	7
1.1.2.2.1.1. Emploi représentant	8
1.1.2.2.1.2. Emploi nominal	9
1.1.2.2.2. <i>QUE</i>	10
1.1.2.2.2.1. Emploi représentant	10
1.1.2.2.2.2. Emploi nominal	11
1.1.2.2.3. <i>QUOI</i>	11
1.1.2.2.3.1. Emploi représentant	12
1.1.2.2.3.2. Emploi nominal	13
1.1.2.2.4. <i>DONT</i>	13
1.1.2.2.4.1. Conditions d'emploi de <i>dont</i>	17
1.1.2.2.5. <i>OÙ</i>	18
1.1.2.2.5.1. Emploi représentant	18
1.1.2.2.5.2. Emploi nominal	20
1.1.2.2.6. <i>LEQUEL</i>	20
1.2. LE MODE VERBAL	21
1.2.1. Les facteurs <i>subjonctivigènes</i>	22
1.2.1.1. Antécédent indéfini	22
1.2.1.1.1. La modalité impérative	22
1.2.1.1.2. L'hypothèse ou le doute	23

1.2.1.1.3.	La négation	23
1.2.1.2.	Le superlatif relatif et les antécédents du type <i>le seul, le premier,</i> etc.	24
1.2.1.2.1.	Le superlatif relatif	24
1.2.1.2.2.	<i>Le seul, l'unique, le principal</i>	24
1.2.1.2.3.	<i>Le premier, le dernier</i>	24
1.2.2.	La concurrence subjonctif-indicatif	25
1.3.	LA CONCORDANCE DES TEMPS	25
1.4.	L'ORDRE DES MOTS	27
1.5.	LA NON RÉPÉTITION DU RELATIF DANS LA COORDINATION	30
<b>2.</b>	<b>CARACTÉRISATION EXTERNE</b>	<b>31</b>
2.1.	RELATIVES ADJECTIVES	31
2.1.1.	L'antécédent	31
2.1.1.1.	Typologie	32
2.1.1.1.1.	Un substantif ou groupe nominal	32
2.1.1.1.2.	Un pronom	33
2.1.1.1.3.	Une proposition	34
2.1.1.1.4.	Un adverbe	35
2.1.2.	Parallèle relative-adjectif	35
2.1.3.	Place de la relative	37
2.1.4.	La distinction classique : déterminatives vs. explicatives	39
2.1.4.1.	Distinction logico-sémantique	39
2.1.4.1.1.	Déterminative	39
2.1.4.1.2.	Explicative	40
2.1.4.2.	Marques formelles et critères et tests d'identification	40
2.1.4.2.1.	Marques formelles	40
2.1.4.2.2.	Critères d'identification selon l'antécédent	41
2.1.4.2.2.1.	Relatives déterminatives	41
2.1.4.2.2.2.	Relatives explicatives	42
2.1.4.2.3.	Tests d'identification	43
2.1.4.2.3.1.	Déterminatives	43
2.1.4.2.3.2.	Explicatives	44
2.1.4.3.	Problèmes de l'opposition classique	44

2.1.5. Relatives attributives	46
2.1.6. Cas spéciaux de relatives adjectives	47
2.1.6.1. Relatives averbales	47
2.1.6.1.1. <i>Dont</i> au sens partitif	47
2.1.6.1.2. <i>Qui</i> distributif	48
2.1.6.2. Relatifs de liaison	48
2.1.6.2.1. Préposition + <i>quoi</i>	50
2.1.6.2.2. <i>D'où</i>	50
2.1.6.2.3. <i>Dont</i> et <i>parmi lesquelles</i> averbaux	50
2.1.6.3. Relatives imbriquées	50
2.1.6.4. Relatives enchaînées	52
2.2. RELATIVES SUBSTANTIVES	52
2.3. RELATIVES PÉRIPHRASTIQUES	55
<b>3. CONCLUSION</b>	<b>57</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>59</b>

## 0. INTRODUCTION

La subordination est traditionnellement décrite comme une relation asymétrique de dépendance entre une proposition dite *subordonnée* et une proposition dite *principale*, dans laquelle la première joue le rôle d'un constituant de la deuxième (Riegel et al., 2014 : 785). Donc, comme constituant, la subordonnée est incluse dans la principale. Par conséquent, la subordonnée ne peut évidemment pas avoir une existence autonome, mais cela n'implique pas nécessairement que la principale puisse toujours se passer de la subordonnée, puisque celle-ci peut occuper la fonction d'un constituant essentiel, étant donc indispensable pour que la phrase ait du sens.

L'objet de notre travail est justement l'analyse d'un type de proposition subordonnée : la relative. Comme toutes les subordonnées, il s'agit de propositions qui fonctionnent comme un constituant d'une principale. Cependant, il faut dire que ces subordonnées présentent une caractéristique particulière : le subordonnant n'est pas une simple conjonction – comme, par exemple, dans les complétives – mais un pronom qui réalise une fonction à l'intérieur de la subordonnée. Justement, les propositions relatives sont décrites comme un type de subordonnées dont la caractéristique fondamentale est d'être introduites par un pronom relatif, qui joue en même temps le rôle de subordonnant et de constituant de la subordonnée. Comme on le verra, les propositions subordonnées relatives peuvent occuper la fonction d'un constituant adjectival (elles ont un antécédent qu'elles complètent) ou nominal (elles n'ont pas d'antécédent)<sup>1</sup>.

Ce travail a pour but de décrire le fonctionnement des subordonnées relatives à partir d'un corpus formé d'exemples tirés du roman *Un taxi mauve*, de Michel Déon. Donc, tous les exemples cités le long du travail appartiennent à cet ouvrage, et nous en indiquerons seulement la page. L'analyse d'un corpus fermé nous oblige à passer sous silence certains aspects des relatives qui ne sont pas attestés dans notre texte ou, au contraire, à en commenter d'autres, en quelque sorte moins importants, parce qu'ils y ont une présence non méprisable. Il faut dire que nous avons choisi ce roman parce que nous considérons que les textes de Michel Déon présentent une syntaxe très variée, ce qui nous a permis d'analyser un grand nombre d'aspects des relatives.

---

<sup>1</sup> Certains auteurs, dont Touratier (1980: 11-22), considèrent que certaines relatives substantives [celles qui se comportent comme des constituants nominaux] se trouvent à la limite de la subordination.

D'abord, nous décrivons les différents aspects concernant la caractérisation interne des relatives : les pronoms relatifs, le mode verbal, la concordance des temps verbaux entre la principale et la relative, l'ordre des mots dans la relative et la possibilité de non répétition du relatif lors de la coordination de plusieurs propositions relatives.

La deuxième partie du travail se centre sur leur caractérisation externe, c'est-à-dire, sur les relatives en tant que propositions. Ici, nous établirons une classification qui distingue trois types de relatives : adjectives, substantives et périphrastiques.

Pour ce faire, nous avons consulté des grammaires françaises et des ouvrages spécialisés sur les relatives en général ou sur certains aspects particuliers. Cependant, comme il est habituel dans l'analyse grammaticale, les différents ouvrages présentent souvent des thèses opposées sur certains points. Dans ces cas, nous avons essayé d'analyser ces différentes thèses et de pencher pour celle qui nous a paru la plus cohérente pour les relatives de notre corpus.

## **1. CARACTÉRISATION INTERNE**

### **1.1. LES PRONOMS RELATIFS**

#### **1.1.1. Introduction**

Les pronoms relatifs sont l'élément le plus caractéristique des propositions relatives et, donc, un des piliers de leur caractérisation interne. De plus, ils constituent presque toujours le premier élément de la proposition relative. Les pronoms relatifs se caractérisent par le fait de réaliser une double fonction. D'une part, comme tous les pronoms, ils représentent leur antécédent et ont en même temps une fonction nominale dans la subordonnée relative. Mais, d'autre part, à la différence des autres pronoms, les relatifs fonctionnent aussi comme des subordonnants, puisqu'ils relient la subordonnée relative à l'antécédent (elle constitue une expansion de l'antécédent), qui se trouve dans la principale. C'est à cause de cela qu'ils reçoivent souvent la dénomination de *conjonctifs* (Grevisse, 1980 : 597). Donc, les pronoms relatifs se rapprochent en même temps des pronoms et des conjonctions de subordination (Denis et Sancier-Chateau, 1994 : 467).

*Encore des imbéciles **qui** jouent avec la mort, dit son père. (p. 28)*

On voit que le pronom est le premier élément de la relative, qu'il présente l'antécédent (*des imbéciles*) et qu'il occupe la fonction de sujet à l'intérieur de la relative. En même temps, il fonctionne comme un subordonnant.

Cependant, il est nécessaire de dire que les pronoms relatifs peuvent aussi avoir des emplois nominaux, c'est-à-dire, ne pas être reliés à un antécédent. Dans ces cas, la subordonnée ne complète pas un antécédent, mais elle réalise des fonctions qui correspondent aux groupes nominaux<sup>2</sup>.

*Qui n'a pas tenu dans sa main le corps tiède et velouté d'une bécassine à peine blessée, ne connaît rien de cet oiseau singulier qui montre alors une extraordinaire confiance. (p. 209-210)*

Les pronoms relatifs cumulent trois fonctions (Riegel et al., 2014: 795-796):

- Fonction démarcative : ils servent à introduire la proposition relative, marquant la frontière de cette proposition. C'est en raison de cela qu'ils se placent presque toujours en tête de la relative.

*Encore des imbéciles **qui** jouent avec la mort, dit son père. (p. 28)*

- Fonction anaphorique : ils sont coréférents à leur antécédent (sauf les relatifs nominaux), qu'ils représentent dans la structure de la relative. Donc, même si les relatifs simples présentent une forme invariable et qu'il est donc difficile de parler d'accord avec leur antécédent, ils transmettent le genre, le nombre et la personne grammaticale de celui-ci aux éléments de la relative pouvant marquer ces catégories<sup>3</sup>.

*Encore des imbéciles **qui** jouent avec la mort, dit son père. (p.28)*

La troisième personne du pluriel ne serait pas possible si *qui* ne représentait pas *des imbéciles*.

---

<sup>2</sup> Vid. 1.1.2.1.2 et 2.2

<sup>3</sup> Le verbe et l'adjectif.

- Fonction grammaticale : ils occupent une fonction à l'intérieur de la proposition relative, ce qui détermine leur forme. Nous expliquerons plus tard quelles fonctions peuvent être occupées par chacun des pronoms relatifs (variation casuelle).

*Encore des imbéciles qui jouent avec la mort, dit son père. (p.28)*

Comme nous l'avons dit, le relatif *qui* occupe la fonction de sujet de la relative.

### 1.1.2. Morphologie et syntaxe

La première précision que nous devons faire c'est qu'il faut distinguer les relatifs représentants (coréférents d'un antécédent) et les relatifs nominaux. De plus, les relatifs représentants ont deux séries de formes : les formes simples (*qui, que, quoi, dont* et *où*) et les formes composées (*lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*, qui se présentent souvent sous une forme contractée avec les prépositions *à* et *de*). Les formes *qui, que, quoi, où* et *lequel* sont homonymes des formes des pronoms interrogatifs. C'est pourquoi il peut y avoir des cas où la distinction entre certaines subordonnées relatives et certaines interrogatives indirectes est subtile<sup>4</sup>.

Le relatif se place généralement en tête de relative. Cependant, cette règle présente certaines exceptions que nous expliquons dans les points 1.4 et 1.5. Cette position générale du relatif implique souvent une altération de l'ordre « canonique » des mots dans la phrase (quand le relatif n'est pas sujet)<sup>5</sup>.

Pour faciliter la compréhension du fonctionnement de ces pronoms, nous présentons ci-dessous deux tableaux qui tiennent compte de l'emploi des relatifs selon leur fonction et la catégorie de leur référent:

---

<sup>4</sup> Sur le rapport étroit des interrogatives indirectes et des relatives, Vid. Pierrard (1988 : 27-36)

<sup>5</sup> Vid. 1.4

<b>RELATIFS REPRÉSENTANTS</b>			
FONCTION	Animé	Non animé	Animé ou non animé
<b>Sujet</b>	<i>qui</i>		<i>lequel, laquelle, etc.</i>
<b>COD/attribut</b>	<i>que</i>		
<b>Complément prépositionnel</b>	Prép. + <i>qui</i> <i>dont</i>	Prép. + <i>quoi</i> <i>dont</i> <i>où</i>	Prép. + <i>lequel, etc.</i> <i>auquel</i> <i>duquel</i>
	<b>Simple</b>		<b>Composée</b>
<b>FORME</b>			

(Riegel et al., 2014: 385)

<b>RELATIFS NOMINAUX</b>		
FONCTION	Non animé	Animé
<b>Sujet</b>	-	<i>qui</i> <i>quiconque</i>
<b>COD/attribut</b>	<i>quoi/(que)</i>	
<b>Complément prépositionnel</b>	<i>quoi</i>	

(Denis et Sancier-Chateau, 1994: 469)

### 1.1.2.1. Relatifs représentants vs. relatifs nominaux

#### 1.1.2.1.1. Relatifs représentants

Ces relatifs renvoient à un antécédent, qu'ils vont représenter dans la proposition relative. Il s'agit des relatifs les plus nombreux dans le roman analysé.

##### 1.1.2.1.1.1. Les formes simples

Ces formes ne marquent ni l'opposition du genre ni celle du nombre mais, comme nous l'avons déjà dit, elles transmettent ces catégories de leur antécédent au verbe et à l'adjectif :

*Les petites altesses pataudes et joufflues qui cherchaient des maris dans l'Europe du Gotha avaient tout juste le droit d'être ses bonnes. (p.43)*

*En français, il y avait **trois livres** que j'avais beaucoup aimés, lus et relus dans ma vie. (p.88)*

*Il a fallu quelque magie pour que le charmant et subtil Swann se prenne de passion pour une grue comme **Odette de Crécy**, qu'il ne trouve même pas belle. (p. 140)*

Comme on le voit dans le premier tableau, la distinction entre référent animé et non animé n'est pertinente que pour les compléments prépositionnels introduits par *qui* et *quoi* :

*Je m'en ouvris le lendemain à Jerry avec qui j'étais parti tirer des pigeons à l'orée d'un bois voisin. (p. 311)*

*Il comptait sur nous pour tirer Anne des griffes des médecins et du clergé, sans quoi il monterait une affaire énorme [...]. (p.160)*

Cependant, il est important de remarquer que, dans ce roman, nous ne trouvons que des exemples très limités de l'emploi de *quoi* comme pronom représentant (il est le plus fréquemment employé comme relatif nominal). Dans les quelques exemples que nous avons trouvés, son antécédent est toujours une proposition avec laquelle la relative a un rapport plutôt de coordination que de subordination (Vid. p. 6 : ex. de la p. 160)<sup>6</sup>. Ainsi, pour les antécédents autres qu'une proposition, on emploie de préférence le relatif composé :

*Elle crée la vie, notre vie, un douloureux enfantement jusqu'à la mort, **un mélange de désespoir et d'exaltation** sans lequel rien n'aurait de sel. (p. 39)*

#### **1.1.2.1.1.2. Les formes composées**

Ces pronoms sont les seuls à varier en genre et en nombre : ils s'accordent avec leur antécédent.

Même si, comme il est reflété dans le premier tableau, l'emploi de ces formes n'est pas impossible en français comme sujet d'une relative non déterminative (ex. : « *j'ai trouvé une dame, laquelle m'a dit qu'il faisait beau* »), nous n'en trouvons aucun cas dans le roman. Par contre, elles sont fréquemment employées comme compléments prépositionnels, non pas seulement avec des antécédents non animés, comme nous le

---

<sup>6</sup> Vid. 2.1.6.2

voyons dans l'exemple précédent (Vid. p. 6 : ex. de la p. 39), mais aussi avec des antécédents animés :

*Il avait parlé à Sharon, mais à Sharon seule en face de laquelle il demeurait sans défense.*  
(p. 53)

Ces formes composées sont contractées, sauf au féminin singulier, avec les prépositions à et de :

*Son regard bleu auquel la myopie prêtait un flou distingué m'isola de la foule hagarde qui piétinait à la sortie.* (p.42)

*La même étoffe en soie de Bagdad, bleue, tissée de fils d'or, tapissait les murs et couvrait le lit au pied duquel était jetée une carpe en épaisse laine de mouton.* (p.88)

#### **1.1.2.1.2. Relatifs nominaux**

Il s'agit de relatifs qui n'ont pas d'antécédent et qui renvoient directement à leur référent, introduisant des relatives substantives. C'est pourquoi ils s'apparentent à des pronoms indéfinis. Comme nous le voyons dans le deuxième tableau, ils sont obligatoirement simples.

Dans le roman, nous trouvons beaucoup moins de relatifs nominaux que représentants.

*Tu seras puni par où tu as le plus péché.* (p. 169)

*Qui n'a pas tenu dans sa main le corps tiède et velouté d'une bécassine à peine blessée, ne connaît rien de cet oiseau singulier qui montre alors une extraordinaire confiance.* (p.209-210)

#### **1.1.2.2. Emploi des pronoms relatifs**

##### **1.1.2.2.1. QUI**

Il s'agit du relatif le plus fréquent. De plus, comme il occupe la fonction de sujet dans la relative, c'est le seul relatif qui oblige à conserver l'ordre « canonique » de la phrase<sup>7</sup>.

Dans le roman, nous trouvons des emplois de *qui* représentant aussi bien que nominal.

---

<sup>7</sup> Vid. 1.4

### 1.1.2.2.1.1. Emploi représentant

Nous observons que *qui* a presque toujours la fonction de sujet :

*Non, j'essaie de me souvenir. Avant. Avant le brancard qui m'emportait. (p.13)*

*Je ne me lassais pas de regarder ces photos qui racontaient plusieurs générations. (p. 15)*

*Trouvez-en un seul qui ait un accent américain comme le vôtre ! (p. 22)*

Cependant, ce n'est pas la seule fonction occupée par *qui*. Ainsi, si l'antécédent est animé, la forme *qui* est aussi employée comme complément prépositionnel :

*[...] quand je n'allais pas me promener à travers bois accompagné de Grouse et Pack avec qui je poussais jusqu'au Lough Roerg. (p. 426)*

Complément circonstanciel d'accompagnement ; animaux domestiques [Grouse et Pack sont des chiens].

*Jerry, avec lequel je n'avais échangé que les mots nécessaires [...]. (p.76)*

*Lequel* pourrait être remplacé par *qui*.

En tant que pronom représentant, *qui* commande les mêmes accords que son antécédent, même s'il ne porte lui-même aucune marque de nombre, de genre ou de personne. Donc, nous trouvons toujours un respect des règles de l'accord entre sujet et verbe. Nous voyons très clairement ce phénomène de l'accord dans des phrases du type :

*Jerry l'imita, puis **moi qui**, en effleurant des lèvres la joue lisse et tiède, **respirai** l'odeur si douce de savon aux amandes [...]. (p. 127)*

*Oui, elle était vraiment belle, si belle qu'elle méritait une histoire, et comme à une enfant – **moi qui n'inventais plus, qui vivais** sur un futur dont la peau de chagrin rétrécissait tous les jours – je racontai la vie de la maison Templer. (p. 146)*

De plus, comme nous le verrons dans le point 2.1.1.1.1, dans les exemples du roman dans lesquels l'antécédent est constitué de plusieurs substantifs coordonnés, le verbe s'accorde avec l'ensemble de ces substantifs et pas seulement avec le dernier, ce qui serait également possible :

*Je dois avouer qu'à cet instant Taubelman fut superbe [...], plein **d'une délicatesse et d'une discrétion** qui l'émerveillaient lui-même. (p. 63)*

Il faut également faire mention d'un emploi littéraire de ce pronom, dont nous ne trouvons qu'un exemple dans notre corpus. Il s'agit du *qui* distributif, qui s'emploie avec le sens de « celui-ci... celui-là... »<sup>8</sup> :

*La nouvelle de l'accident d'Anne avait déjà secoué le pays où, si personne ne lui avait jamais parlé, tout le monde l'avait rencontrée qui dans son champ, qui sur la route communale, qui dans un bois quand elle travaillait ses juments ou conduisait la jeep et son van. (p. 129)*

#### 1.1.2.2.1.2. Emploi nominal

Nous trouvons aussi certains exemples où le pronom *qui* est employé comme pronom nominal, c'est-à-dire, sans antécédent. Dans ces exemples, ce pronom occupe la fonction de sujet, et se comporte pour l'accord généralement comme un pronom masculin singulier (forme non marquée). Cependant, il est possible que le pronom soit féminin. Dans le premier des exemples qui suivent (ex. de la p. 117), nous savons que *qui* n'est pas un pronom masculin singulier, puisque nous trouvons son référent dans le contexte (*leurs femmes*), lequel référent ne peut pas être pris comme antécédent, non seulement en raison de la distance qu'il y a entre celui-ci et le pronom relatif, mais aussi en raison du sens générique et indéfini du pronom :

*Leurs femmes étaient même jolies, entre trente et quarante ans, du genre à qui l'on refuse peu de choses [...]. (p. 117)*

*Qui n'a pas tenu dans sa main le corps tiède et velouté d'une bécassine à peine blessée, ne connaît rien de cet oiseau singulier qui montre alors une extraordinaire confiance. (p. 209-210)*

*Il faut bien vivre avec qui me paye. (p. 397)*

Finalement, il faut ajouter un dernier emploi qui apparaît dans le roman de façon exceptionnelle. Il s'agit du *qui* sujet neutre après le présentatif *voilà* :

*Voilà qui devient presque poétique. (p. 297)*

---

<sup>8</sup> Vid. 2.1.6.1

## 1.1.2.2.2. QUE

### 1.1.2.2.2.1. Emploi représentant

Dans son emploi représentant, ce relatif peut occuper plusieurs fonctions. Le plus souvent, il est COD :

*Il a fallu quelque magie pour que le charmant et subtil Swann se prenne de passion pour une grue comme Odette de Crécy, qu'il ne trouve même pas belle. (p. 140)*

*Il ne fallut pas longtemps pour atteindre la grand-route que la jeep traversa en trombe. (p. 23)*

Dans de nombreux exemples, le relatif n'occupe pas une fonction par rapport au verbe conjugué de la relative, mais par rapport à un infinitif complément de ce verbe. C'est que le relatif doit toujours se placer au début de la relative, précédant donc le verbe conjugué et non l'infinitif.

*Une situation magnifique qu'on ne pouvait guère apprécier de l'intérieur tant les fenêtres étaient petites. (p. 14)*

*Jerry retrouva le cottage où se consumaient encore des braises qu'il eut des difficultés à ranimer. (p. 26)*

Comme ce relatif, morphologiquement invariable, transmet le genre et le nombre de son antécédent, le verbe s'accorde avec ce COD, qui le précède toujours. Pour cela, il faut, évidemment, que la forme verbale soit composée :

*Sharon m'expliqua d'abord sur **les trois derniers mois** qu'elle avait passés sans lui donner signe de vie. (p. 70)*

*En français, il y avait **trois livres** que j'avais beaucoup aimés, lus et relus dans ma vie. (p.88)*

Le genre et le nombre sont également transmis à l'attribut du COD :

*Il a fallu quelque magie pour que le charmant et subtil Swann se prenne de passion pour une grue comme **Odette de Crécy**, qu'il ne trouve même pas belle. (p. 140)*

Le pronom *que* a aussi d'autres fonctions, même si elles sont moins fréquentes dans le roman que celle de COD.

Il peut avoir la fonction d'attribut :

*Ici seulement, j'ai ouvert la malle et retrouvé un Jules Verne dans la collection Hetzel [...], un foulard indien, un fusil trop beau pour le tireur distrait que je suis. (p. 110)*

de complément régime de verbes impersonnels :

*Elle resta là le temps qu'il faut. (p. 261)*

Complément régime, du moins du point de vue superficiel. Si nous interprétons cela comme « *le temps qu'il faut [qu'elle reste]* », nous nous trouvons face à un complément adverbial.

et de complément adverbial :

*Elle ne cessa d'y porter une main inquiète le temps que dura notre visite [...]. (p. 127)*

Lorsqu'il est employé comme complément adverbial de temps, il peut alterner avec le relatif *où* ; cela dépend aussi du déterminant employé (*où* est plus fréquent si le nom antécédent est déterminé par un article défini). Cependant, dans le roman nous trouvons peu d'exemples de *que* dans cet emploi (préférence pour *où*<sup>9</sup>) :

*Sharon me l'apprit un matin que nous étions à l'affût au bord du lac, cachés dans les roseaux. (p. 50)*

#### **1.1.2.2.2.2. Emploi nominal**

Ce pronom peut aussi apparaître comme relatif nominal mais ces cas sont très rares et nous n'en trouvons aucun dans le roman.

#### **1.1.2.2.3. QUOI**

Il s'agit de la forme tonique de *que*. Ce pronom ne peut s'employer que comme complément prépositionnel.

---

<sup>9</sup> Vid. 1.1.2.2.5

### 1.1.2.2.3.1. Emploi représentant

Comme représentant, ce pronom se rapporte à des entités inanimées. Ces réalités sont très souvent des idées abstraites exprimées précédemment par une proposition tout entière. Dans d'autres exemples, *quoi* représente des pronoms neutres, tels que *ce*, *quelque chose*, etc.

*Il comptait sur nous pour tirer Anne des griffes des médecins et du clergé, sans quoi il monterait une affaire énorme [...]. (p.160)*

Antécédent : une proposition tout entière

*J'avais décidé d'y entasser ce à quoi je tenais [...]. (p. 110)*

Antécédent : *ce* neutre

Nous venons de dire que *quoi* a souvent une proposition comme antécédent. Comme nous le verrons<sup>10</sup>, les propositions antécédents sont souvent reprises par le démonstratif *ce* qui sert alors d'antécédent à tous les relatifs (sauf *où*). Cependant, le pronom *quoi* se passe souvent de cet antécédent pronominal (Sandfeld, 1965 : 222). Par exemple, quand la préposition accompagnant *quoi* est *sans*, l'emploi de *ce* devient impossible :

*Il comptait sur nous pour tirer Anne des griffes des médecins et du clergé, sans quoi il monterait une affaire énorme [...]. (p.160)*

Il serait impossible de dire : \**[...] ce sans quoi il monterait une affaire énorme [...]*.

Lorsque *quoi* reprend une proposition sans *ce* neutre, on a affaire à des relatifs de liaison<sup>11</sup>.

Dans les grammaires, il est fait mention de l'emploi que font certains auteurs de *pourquoi* (primitivement : *pour quoi*), employé au sens de *pour lequel*<sup>12</sup>. Il faut quand

---

<sup>10</sup> Vid. 2.1.1.1.3

<sup>11</sup> Vid. 2.1.6.2

<sup>12</sup> Plusieurs grammairiens s'occupent de cette affaire. Ainsi, par exemple, Sandfeld admet cet emploi de *ce pourquoi* comme correct (Sandfeld, 1965 : 222) et Lorian consacre la Ire Partie de son ouvrage à la confusion entre *pour quoi* et *pourquoi* (Lorian, 1983 : 15-41).

même dire qu'il s'agit d'une orthographe incorrecte de ce relatif dont la forme *quoi* est invariable<sup>13</sup>. Nous trouvons un exemple de ce type dans le roman objet de notre étude :

*Mais comment aurais-je pu dire non, expliquer ce pourquoi j'étais là [...]. (p. 75)*

Dans ce cas, la commutation avec *pour lequel* n'est pas possible à cause du *ce* neutre antécédent. Mais nous pouvons faire la transformation de la phrase en « *expliquer la raison pour laquelle j'étais là* », qui correspond au sens de la construction employée par l'auteur. Il est évident que si on supprimait *ce*, nous aurions affaire à une subordonnée interrogative indirecte, introduite par l'adverbe interrogatif *pourquoi*.

Il faut aussi souligner que nous ne trouvons aucun cas du tour archaïque dans lequel le relatif *quoi* a comme antécédent un substantif concret (ex. : « *des pièces de monnaie avec quoi il peut acheter n'importe quoi* »). (Sandfeld, 1965 : 177)

#### 1.1.2.2.3.2. Emploi nominal

Dans tous les exemples de *quoi* nominal, le relatif est introduit par la préposition *de* et s'insère dans une proposition où le verbe est à l'infinitif. Il s'agit de compléments circonstanciels indiquant la cause, l'instrument, etc.

*[...] j'ai apporté de quoi l'améliorer. (p. 47)*

*J'avais froid et faim, pas de quoi m'acheter un manteau ni manger [...]. (p. 169)*

*Il y a de quoi devenir fou. (p. 406)*

#### 1.1.2.2.4. DONT

Avant de commencer à analyser les emplois du relatif *dont* dans le roman de Michel Déon, il faut rappeler qu'à la différence des autres relatifs simples, celui-ci ne peut être employé que comme pronom représentant (il lui faut toujours un antécédent, même si ce n'est qu'un *ce* neutre).

---

<sup>13</sup> Même si c'est un emploi incorrect, nous le trouvons chez certains auteurs de renom, tels que Proust, Gide ou Mauriac (Lorian, 1983 : 36). De plus, Denis et Sancier-Chateau (1994 : 470) affirment qu'« *on notera que l'orthographe impose la soudure dans le groupe pour+quoi relatif* ».

*[...] je lui répétais qu'autant j'étais soigneux de ce qui m'appartenait, autant ce dont je me détachais une fois pour toutes ne m'inquiétait plus. (p. 312)*

Celui-ci est le cas le plus proche possible d'un emploi nominal de *dont* (il n'a d'antécédent que sur un plan purement formel).

Comme nous l'avons vu dans le tableau, l'antécédent est indifféremment animé :

*[...] nous pouvions parler longtemps de **Whitman** dont le lyrisme priapique nous réchauffait [...]. (p. 17)*

ou inanimé :

*[...] Jerry retrouvait sa solitude, les nuits de grand vent dans **les bois** dont les hêtres bruissaient [...]. (p. 16)*

Ce pronom est l'équivalent d'un complément introduit par *de*, quelle que soit la fonction du groupe prépositionnel ainsi formé.

Dans le roman, nous trouvons des cas où ce relatif est complément d'un nom sujet ou COD :

*[...] il aperçut les phares allumés de la jeep dont le moteur tournait déjà. (p. 26)*

Complément du nom sujet (*le moteur*)

*[...] tenant ferme dans sa grosse main les mèches dont il démêlait les extrémités qui atteignaient les reins d'Anne. (p. 55)*

Complément du nom COD (*les extrémités*)

ou d'un verbe, en tant que COI (si l'on admet que les compléments du type *parler de quelque chose* entrent dans cette catégorie) ou complément circonstanciel (Grevisse, 1980 : 616) :

*[...] je me trouvais à Dublin pour un de ces examens acceptés par routine et dont je ne revenais ni guéri ni plus mal. (p. 18)*

Complément circonstanciel

*[...] on avait pitié de lui, ce dont il profitait aussitôt [...]. (p. 39)*

COI

[...] *Le sac, fort lourd d'ailleurs, dont elle avait dû se satisfaire, contenait l'essentiel [...].*  
(p. 183)

COI (du verbe *satisfaire*)

De plus, certains grammairiens (même s'il y en a qui condamnent cet emploi [Sandfled, 1965 : 190-191]) affirment la possibilité de l'emploi de *dont*, dans certains cas, comme complément à la fois du sujet, d'une part, et de l'objet, de l'attribut ou du complément circonstanciel non prépositionnel, d'autre part (Grevisse, 1980 : 620). Nous trouvons quelques exemples de ce type d'emploi dans le roman analysé :

[...] *D'autres gens attendaient comme nous, un couple de vieux et, assise sur une petite chaise, une femme énorme dont la jupe trop courte et tendue découvrait les cuisses marbrées.* (p. 83)

*Dont* est à la fois complément du sujet (*la jupe*) et du COD (*les cuisses marbrées*).

Il y a un autre cas où *dont* occupe une double fonction. Il s'agit d'exemples de relatives imbriquées<sup>14</sup>, avec des verbes tels que *dire*, *penser*, *croire*, ou *savoir* comme introducteurs de la complétive. Dans ces constructions, la plupart de grammairiens (p. ex. : Pougeoise, 1998 : 148 / Sandfeld, 1965 : 203-205) ne tiennent compte que de la fonction de *dont* par rapport à la complétive, tandis qu'il a aussi une fonction par rapport au verbe introducteur de cette complétive. C'est le cas de :

*Ainsi chaque metteur en scène [...] avait contribué à dégager une personnalité composite qui, finalement, ne devait rien à personne, qui était Moïra elle-même telle qu'on la voyait dans son dernier film, La Race, inspiré de sa propre vie et dont on disait qu'elle avait choisi le thème, le metteur en scène, ses partenaires, le compositeur, le cameraman et jusqu'aux moindres détails.* (p. 199)

*Dont* est complément des noms COD de la complétive mais il est aussi complément du verbe *dire* : \*[...] on disait **de son dernier film** qu'elle avait choisi le thème **de son dernier film**, le metteur en scène **de son dernier film**, ses partenaires **de son dernier film** et jusqu'aux moindres détails **de son dernier film**.

---

<sup>14</sup> Vid. 2.1.6.3

*Dont* peut être remplacé par *de qui* et *duquel*. Toutefois, quand l'antécédent est *ce*, *cela* ou *rien*, cette concurrence n'est pas possible, l'emploi de *dont* étant obligatoire (Grevisse, 1980 : 615). De plus, en général, *duquel* n'est employé que quand l'emploi de *dont* n'est pas possible<sup>15</sup>.

[...] nous pouvions parler longtemps de Whitman dont le lyrisme priapique nous réchauffait  
[...] (p. 17)

Il serait possible de dire : [...] de Whitman de qui le lyrisme priapique nous réchauffait.

[...] l'antique taxi mauve dont j'eus le temps d'apercevoir le petit conducteur au chapeau de tweed agrippé à son volant plat. (p. 102)

Il serait possible de dire : [...] l'antique taxi mauve duquel j'eus le temps [...].

Ce dont nous parlons devient présent quand le silence et le secret le maintenaient caché  
[...]. (p. 296)

Le remplacement par *de qui* et *duquel* est impossible puisque l'antécédent est *ce*.

En ce qui concerne la valeur sémantique de ce pronom, il peut exprimer la possession, la cause, la manière, la matière, l'origine...

[...] il aperçut les phares allumés de la jeep dont le moteur tournait déjà. (p. 26)

Appartenance

Il nous semble intéressant de nous arrêter à une de ces valeurs sémantiques : l'origine. Tous les grammairiens<sup>16</sup> reconnaissent l'emploi de *dont* pour marquer l'origine quand il s'agit de personnes, de descendance, d'extraction. En revanche, il y en a qui affirment que si l'origine n'est pas prise dans ce sens figuré, mais associée à des verbes comme *sortir*, *descendre*, etc. (l'éloignement au sens large), cet emploi n'est pas possible et on devra employer le relatif *où* (Grevisse, 1980 : 621). Cependant, nous trouvons un exemple dans ce texte qui contredit cette affirmation :

[...] je me trouvais à Dublin pour un de ces examens acceptés par routine et dont je ne revenais ni guéri ni plus mal. (p. 18)

---

<sup>15</sup> Vid. 1.1.2.2.4.1

<sup>16</sup> Grevisse (1980 : 621); Sandfeld (1965 : 186-187); Wagner et Pinchon (1962 : 217), etc.

*Dont* est aussi employé au sens de « parmi lesquels » dans des relatives averbales<sup>17</sup>. Nous n'en trouvons qu'un exemple dans le roman :

*Les producteurs (dont Moïra) acceptaient de pratiquer quelques coupures pour les circuits de distributions. (p. 242)*

#### 1.1.2.2.4.1. Conditions d'emploi de *dont*

La relation d'appartenance (au sens large) exprimée par *dont* ne peut pas être exprimée une deuxième fois dans la proposition, puisqu'il s'agirait d'une expression redondante (Denis et Sancier-Chateau, 1994: 469). Donc, on ne trouvera dans son entourage ni le pronom *en* ni un possessif (*mon, ton, son, etc.*) renvoyant au même antécédent.

*Car, naturellement, Taubelman prétendait avoir rencontré la princesse au bal donné à Venise, cinq ans auparavant [...], une soirée mémorable dont toute la presse avait parlé. (p. 48)*

Il serait impossible de dire : \*une soirée mémorable dont toute la presse **en** avait parlé / \*dont toute la presse avait parlé **de cette soirée**.

*[...] un drôle de type, dont on ne savait rien [...]. (p. 70)*

Il serait impossible de dire : \*un drôle de type dont on ne savait rien **de lui**.

*D'autres gens attendaient comme nous, un couple de vieux et, assise sur une petite chaise, une femme énorme dont la jupe trop courte et tendue découvrait les cuisses marbrées. (p. 83)*

Il serait impossible de dire : \*une femme énorme dont **sa** jupe trop courte et tendue découvrait **ses** cuisses marbrées.

L'emploi de *dont* n'est pas possible lorsque ce relatif complète un nom lui-même précédé d'une préposition. Dans ces cas, la solution passe par l'emploi de *duquel* et ses variantes :

*Tout un mur de la chambre de Jerry était décoré de photos qui formaient un arbre généalogique au sommet duquel régnait [...] le vieux Patrick Kean [...]. (p. 14)*

Il serait impossible de dire : \*Tout un mur de la chambre de Jerry était décoré de photos qui formaient un arbre généalogique dont le vieux Patrick Kean régnait au sommet.

---

<sup>17</sup> Vid. 2.1.6.1

### 1.1.2.2.5. OÙ

#### 1.1.2.2.5.1. Emploi représentant

Ce relatif s'emploie pour marquer le lieu (au sens propre ou figuré) ou le temps, sa fonction étant donc celle de complément circonstanciel. Cela implique qu'il ne peut être employé qu'avec un antécédent inanimé<sup>18</sup>. (Denis et Sancier-Château, 1994: 470)

[...] Grouse, oubliant ses arrières, leva une bécasse que je tirai au-dessus **du lac où elle tomba**. (p. 12)

CCL

Jerry le rencontra début octobre, **un jour où je me trouvais à Dublin [...]**. (p. 18)

CCT

Il s'agit d'une proforme fonctionnant comme un outil relatif qui équivaut à un pronom relatif précédé d'une préposition locative ou temporelle comme *à* ou *dans*. (Riegel et al., 2014 : 386). Donc, ce relatif sert souvent à remplacer *lequel* précédé de préposition.

[...] Grouse, oubliant ses arrières, leva une bécasse que je tirai au-dessus du lac où elle tomba. (p. 12)

[...] au-dessus du lac dans lequel elle tomba.

Ainsi, même si l'emploi de *où* est plus fréquent, nous trouvons des exemples où l'auteur utilise la construction préposition + *lequel*.

Taubelman, Pack dans ses bras, quitta le bord de l'étang pour traverser un champ semé d'énormes cailloux sur lesquels le pied buttait ou glissait. (p. 22)

On pourrait dire : [...] pour traverser un champ semé d'énormes cailloux où le pied buttait ou glissait. Cependant, cette phrase entraîne une ambiguïté, puisqu'on ne saurait plus si l'antécédent est *un champ* ou *d'énormes cailloux*.

Suivit un moment assez agréable pendant lequel elle se tut [...]. (p. 45)

On pourrait dire : Suivit un moment assez agréable où elle se tut [...].

---

<sup>18</sup> L'emploi d'*où* avec un antécédent animé était possible en français classique.

Quant à son antécédent, nous trouvons des cas où il s'agit d'un substantif désignant une réalité spatiale ou temporelle :

*Comme moi il aimait cet **endroit** où régnait le silence.* (p. 19)

Substantif de lieu

*Dans l'armoire, je pris le kimono bleu qu'elle portait le **soir** où Taubelman lui brossait les cheveux [...].* (p. 90)

Substantif de temps

ou une proposition exprimant une idée complète<sup>19</sup> :

*Je ne parviens pas à la mettre en cage, je dois la laisser se diluer dans les airs, d'où, peut-être, cette impression d'angoisse [...].* (p. 139)

De plus, ce relatif peut aussi avoir l'adverbe *là* comme antécédent. Dans le roman, nous trouvons un emploi particulier où *là* ne renvoie à aucune réalité, puisqu'il n'a pas de référent concret<sup>20</sup> :

*Là où les mélomanes goûtent la beauté d'un ensemble, je m'effraye de ne comprendre que des phrases.* (p. 139)

Dans notre corpus, la valeur de ce complément est souvent spécifiée par l'antéposition de la préposition *de* au relatif *où*<sup>21</sup>.

*Au cours de leur ascension, les Kean n'avaient pas oublié le cottage d'où ils étaient sortis.* (p. 16)

Origine / lieu

*Je ne parviens pas à la mettre en cage, je dois la laisser se diluer dans les airs, d'où, peut-être, cette impression d'angoisse [...].* (p. 139)

Cause

*Tous les cadres étaient vides et les miroirs brisés de la même façon, un trou d'où rayonnaient les cassures.* (p. 145)

Origine / lieu

---

<sup>19</sup> Dans ces cas, *où* est toujours précédé de la préposition *de* et constitue un relatif de liaison (Vid. 2.1.6.2)

<sup>20</sup> Vid. 2.3

<sup>21</sup> Vid. 2.1.6.2.2

Finalement, il faut rappeler que, dans son emploi temporel, *où* peut être remplacé par *que* (langage plus soutenu), mais ces cas sont très rares dans le roman, car l'auteur emploie de préférence *où*<sup>22</sup> :

*Un matin où nous étions assis sur une roche de lave, promontoire avancé dans le lac, d'où nous surveillions les vols d'oies sauvages [...]. (p. 13)*

#### 1.1.2.2.5.2. Emploi nominal

*Où* peut être employé aussi comme relatif nominal, même si cet emploi n'est pas dans le tableau des relatifs nominaux<sup>23</sup>.

*Tu seras puni par où tu as le plus péché. (p. 169)*

#### 1.1.2.2.6. LEQUEL

Ce pronom, dont la forme est identique à celle des pronoms interrogatifs composés, est toujours représentant. Comme nous l'avons déjà vu, il peut représenter des personnes ou des choses et il est le seul à varier en genre et en nombre. Son paradigme complet est *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*. Sauf au féminin singulier, *lequel* est contracté avec les prépositions *de* (*duquel, desquels, desquelles*) et *à* (*auquel, auxquels, auxquelles*).

Ce pronom s'emploie presque toujours après préposition. L'ensemble du relatif avec la préposition peut occuper des fonctions diverses dans la relative :

*Tout un mur de la chambre de Jerry était décoré de photos qui formaient un arbre généalogique **au sommet duquel** régnait [...] le vieux Patrick Kean [...]. (p. 14)*

*Duquel* : complément du nom

*Elle crée la vie, notre vie, un douloureux enfantement, un mélange de désespoir et d'exaltation **sans lequel** rien n'aurait de sel. (p. 39)*

*Sans lequel* : complément circonstanciel

*Et puis je reste persuadée que c'est un cerveau en friche **auquel** il faut insuffler la vie. (p. 45)*

*Auquel* : COI de *insuffler*

---

<sup>22</sup> Vid. 1.1.2.2.2

<sup>23</sup> Vid. deuxième tableau de la p. 5

Cela ne veut pas dire que ce soit le seul relatif possible pour ces compléments prépositionnels. Ainsi, nous avons déjà vu qu'il peut être remplacé par *qui* si l'antécédent est animé<sup>24</sup> (Vid. p. 8 : ex. de la p. 76) et par *où* quand il marque le lieu ou le temps (Vid. p. 18 : ex. des p. 22 et 45). De plus, *duquel* est pratiquement toujours remplacé par *dont*. Cependant, si la préposition introduisant la relative est *parmi*, le choix n'est pas possible et l'emploi de *lequel* devient obligatoire :

[...] j'approchai pour lire quelques titres : un rayon consacré à l'équitation [...], un autre à des livres d'écrivains irlandais parmi lesquels figuraient Joyce et Flaherty. (p. 88)

\**écrivains parmi qui figuraient Joyce et Flaherty.*

Finalement, il faut dire qu'à part l'emploi de *lequel* comme complément prépositionnel, il est aussi possible d'employer ce pronom comme sujet d'une relative non déterminative. Cependant, nous n'en trouvons aucun exemple dans le roman, où seul son emploi prépositionnel est attesté.

## 1.2.LE MODE VERBAL

Le mode le plus employé dans les propositions relatives est l'indicatif, qui permet d'actualiser le procès exprimé (Eriksson, 1979, 46). L'autre mode que nous trouvons dans le roman analysé est le subjonctif qui, lui, est un mode virtualisant (Eriksson, 1979 : 46). Puisque l'indicatif est le mode « non marqué », nous allons nous centrer sur l'emploi du subjonctif dans le roman.

Avant de présenter les facteurs entraînant le subjonctif, il faut spécifier que notre étude se centre sur l'emploi du subjonctif dans les relatives déterminatives<sup>25</sup> puisque, dans les explicatives<sup>26</sup>, ce mode, même s'il peut aussi être employé, ne dépend pas de la structure de la relative. Quant aux relatives déterminatives, l'emploi du subjonctif dépend notamment de l'antécédent, qui peut être combiné avec d'autres facteurs tels que le mode de la principale<sup>27</sup>.

---

<sup>24</sup> S'il est inanimé, l'emploi de *lequel* est obligatoire.

<sup>25</sup> Vid. 2.1.4.1.1

<sup>26</sup> Vid. 2.1.4.1.2

<sup>27</sup> Dans les complétives, par exemple, l'emploi du subjonctif dépend du support (verbe, adjectif ou substantif).

Voici certains exemples de relatives où l'emploi du subjonctif est dû à des facteurs externes à la relative (dans tous ces exemples, ce mode est employé parce qu'il s'agit d'apodotes conditionnelles) :

*[...] un pli vertical s'amorçait sur son front, à l'endroit où j'eusse aimé lui peindre une tache rouge [...]. (p. 222)*

*[...] Moïra qui, affalée dans un fauteuil, un verre à ses pieds, recevait les hommages avec une grâce princière que Sharon lui eût enviée. (p. 279)*

*Une autre nouvelle qu'eût pu m'annoncer Joe Mitchell est l'arrivée de Sharon. (p. 351)*

### **1.2.1. Les facteurs *subjonctivigènes*<sup>28</sup>**

Notre objectif est d'établir les différents facteurs qui entraînent l'emploi du subjonctif dans *Un taxi mauve*<sup>29</sup>. Nous présentons ces facteurs ci-dessous et il faut tenir compte de la possibilité, comme nous le verrons, d'en trouver plusieurs combinés dans la même phrase.

#### **1.2.1.1. Antécédent indéfini**

Les relatives au subjonctif complètent le plus souvent des antécédents indéfinis puisque les déterminants définis sont généralement une marque de spécificité, d'actualisation.

*[...] elle ne risquait pas de rencontrer **quelqu'un** qui la connût. (p. 75)*

Si l'antécédent n'était pas indéfini, on emploierait l'indicatif (*elle ne risquait pas de rencontrer la fille qui la connaît/connaisait*).

Ce facteur s'impose spécialement dans certains contextes :

##### **1.2.1.1.1. La modalité impérative**

Quand le verbe de la relative détermine le complément d'un verbe à l'impératif, l'antécédent est généralement indéfini.

---

<sup>28</sup> Terme employé par beaucoup d'auteurs, dont Kampers-Manhe et Eriksson.

<sup>29</sup> Il y en a plus que ceux que nous expliquons, mais nous n'en trouvons aucun exemple dans le roman. Vid. Kampers-Manhe (1991), d'Eriksson (1979) ou les grammaires qui apparaissent dans la bibliographie finale, notamment celle de Grevisse (1980 : 1326-1328), qui est la plus complète à ce propos. Dans Chevalier et al. (1990 : 159), on nous présente une analyse tout à fait différente de celles des autres grammaires, puisque l'on associe l'indicatif aux relatives explicatives et le subjonctif aux relatives déterminatives.

*Trouvez-en un seul qui ait un accent américain comme le vôtre ! (p.22)*

Il serait impossible de dire : \**Trouvez-en un seul qui a un accent américain comme le vôtre.*

### 1.2.1.1.2. L'hypothèse ou le doute

Bien évidemment, si la proposition principale porte une marque d'hypothèse, le procès reste purement virtuel, puisque l'antécédent est présenté comme n'ayant pas de référent identifiable, comme non spécifique (Kampers-Manhe, 1991 : 71). Cet antécédent est donc généralement indéfini. Cependant, cela n'est pas le cas dans les exemples repérés dans notre corpus, dont les antécédents sont spécifiques. Cela est possible parce que l'on combine le facteur de l'hypothèse avec des antécédents du type *le premier* ou *le seul*, qui entraînent eux aussi le subjonctif<sup>30</sup>.

*À Taubelman irait l'édition princeps du livre de Delamain sur les oiseaux, un souvenir – peut-être le dernier qui me restât. (p. 217)*

*[...] le silence et l'immobilité, la souffrance endurée en soi, pour soi, étaient **peut-être** la seule chance de salut qui me restât. (p. 249)*

### 1.2.1.1.3. La négation

Comme dans le cas précédent, il est évident que si la principale est négative, le procès exprimé n'est pas actualisé et il n'y a pas de référent identifiable, ce qui entraîne donc l'emploi du subjonctif. Cela est généralement lié à des antécédents indéfinis.

*Je **ne suis pas** un homme qui parle beaucoup (p. 45)*

Si on avait « *Je ne suis pas l'homme qui parle beaucoup* », on emploierait l'indicatif, puisque l'antécédent ne serait plus virtuel.

*[...] il nous reste quelque chose de chaud, un souvenir vrai, **rien** qui ressemble aux rapports que j'ai avec tout le monde. (p. 233)*

*Rien* est un pronom indéfini.

*Il n'y a d'ailleurs **pas** d'hommes qui ne soient pas comme les autres. (p. 252)*

---

<sup>30</sup> Vid. 1.2.1.2

### 1.2.1.2. Le superlatif relatif et les antécédents du type *le seul, le premier, etc.*

Ce sont les facteurs subjonctivigènes qui ont le plus d'influence dans le roman (la plupart des subjonctifs dans les relatives d'*Un taxi mauve* s'expliquent par ces facteurs). Dans ce cas, le subjonctif sert à accentuer le superlatif, l'exclusivité, etc. Certains auteurs considèrent que ce sont des cas différents aux antérieurs parce que l'antécédent n'est pas virtuel. Cependant, il y en a d'autres, comme Eriksson (1979), qui considèrent ces antécédents comme également virtuels<sup>31</sup>. Nous avons décidé d'englober ces phénomènes dans le même paragraphe en raison de leur proximité du point de vue du contenu sémantique exprimé.

#### 1.2.1.2.1. Le superlatif relatif

Le subjonctif permet dans ce cas d'établir un champ de comparaison le plus vaste possible. Cette idée est souvent confirmée par l'emploi des locutions *de ma vie, jamais, etc.* (Kampers-Manhe, 1991 : 72), comme nous le voyons dans l'exemple :

*Joe, avec sa magnifique trogne et le plus formidable nez en patate que j'aie jamais vue de ma vie, en était déjà à sa troisième pinte de stout. (p. 232)*

Le subjonctif permet au locuteur de créer un champ de comparaison très vaste de tous les nez en patate qu'il a vus.

#### 1.2.1.2.2. *Le seul, l'unique, le principal*

*En s'approchant des chevaux, il pensait s'approcher d'Anne qui les aimait d'instinct, profondément, seuls êtres vivants avec lesquels elle fût en communication. (p. 372)*

#### 1.2.1.2.3. *Le premier, le dernier*

*À Taubelman irait l'édition princeps du livre de Delamain sur les oiseaux, un souvenir – peut-être le dernier qui me restât – de mon père. (p. 217)*

---

<sup>31</sup> Eriksson, par exemple, fait la différence entre la virtualité *absolue* des cas précédents et la virtualité *catégorielle* de ceux-ci (Erikson, 1979 : 23-24).

### 1.2.2. La concurrence subjonctif-indicatif

Il est très important de savoir que les facteurs que nous venons de présenter n'excluent pas systématiquement l'emploi de l'indicatif. Ainsi, la plupart des subjonctifs que nous venons de voir peuvent être remplacés par l'indicatif, mais cela supposerait un changement du point de vue. Les exemples suivants présentent des emplois de *le premier* et *le dernier* avec l'indicatif, ce qui suppose que ces locutions doivent être prises à leur sens concret, numérique ou chronologique (Wagner et Pinchon, 1962 : 575) :

*Il aurait pu s'endormir comme une marmotte [...], attendre on ne sait quel salut de l'extérieur ou même s'enfuir en coupant **le dernier** fil qui le liait aux siens.* (p. 16)

On emploie l'indicatif parce qu'il s'agit d'un procès actualisé.

***Le premier** soir où je m'endormis, ce fut pour trouver Mme Li sur une chaise trop haute.* (p. 167)

Le subjonctif n'est pas possible parce que l'on fait référence à un soir concret (quand la relative détermine un substantif accompagné de *le premier*, *le dernier*, etc. et dont la fonction est complément circonstanciel de temps, le verbe de la relative ne peut être qu'à l'indicatif [le substantif est nécessairement actualisé et pas virtuel [Kampers-Manhe, 1991 : 62]]).

*C'est **peut-être le premier** type que j'ai tué !* (p. 65)

On emploie l'indicatif parce que l'on fait référence à un homme spécifique, pas virtuel. Le subjonctif serait également possible mais il entraînerait une lecture virtuelle.

### 1.3. LA CONCORDANCE DES TEMPS

Généralement, le seul aspect verbal des relatives dont tiennent compte les grammaires est l'emploi des différents modes, que nous venons d'expliquer. Cependant, nous trouvons intéressant de remarquer l'importance de la concordance des temps entre la principale et la relative, une question qui n'est mentionnée généralement que par rapport au discours rapporté (généralement exprimé au moyen de propositions complétives).

Effectivement, nous trouvons dans notre corpus un nombre considérable d'exemples qui présentent cette concordance des temps :

Au cours de leur ascension, les Kean **n'avaient pas oublié** le cottage d'où ils étaient partis. (p. 16)

Plus-que-parfait > plus-que-parfait : antériorité

Jerry **retrouva** le cottage où se consumaient encore des braises qu'il eut des difficultés à ranimer. (p. 26)

Passé simple > imparfait : simultanété

Tout lui **devenait** enfin facile : les murs contre lesquels il avait si longtemps buté s'effondraient [...]. (p. 52)

Imparfait > plus-que-parfait : antériorité

[...] il **comptait** sur nous pour tirer Anne des griffes des médecins et du clergé, sans quoi il monterait une affaire énorme [...]. (p. 160)

Imparfait > conditionnel : postériorité dans le passé

[...] Anne avait cessé de m'émouvoir, mais je n'**oubliais** pas la sorte de sensibilité qu'elle avait éveillée en moi à un moment très précis où je croyais ne plus rien avoir à craindre, un sentiment qui aurait pu détruire l'équilibre complaisant de ma vie et que je n'aurais pas détesté. (p. 358)

Imparfait > plus-que-parfait : antériorité ; plus-que-parfait > imparfait : simultanété ; plus-que-parfait > conditionnel antérieur : antériorité contrefactuelle

[...] je **sus** mieux ce qui avait été si important avec Marthe. (p. 378)

Passé simple > imparfait : antériorité

Cependant, comme dans toutes les subordonnées, la concordance par rapport au passé n'est pas un procédé mécanique. Ainsi, le locuteur peut ne pas situer l'action par rapport au passé, mais par rapport à sa propre situation d'énonciation, c'est-à-dire, au présent :

Nous **aurions dû** nous contenter d'un de ces « Hello ! what a lovely day ! » que les Irlandais échangent toujours avec le même sourire [...]. (p. 11)

Il s'agit d'une vérité générale et atemporelle (tous les Irlandais se saluent encore de cette façon) et le locuteur situe donc cette affirmation par rapport à son présent. Cependant, même si on n'exprimait plus cette nuance, il serait possible de dire : *Nous aurions dû nous contenter d'un de ces « Hello ! what a lovely day ! » que les Irlandais échangeaient toujours avec le même sourire* .

[...] une pluie **avait grossi** l'oued que l'on franchit d'ordinaire à gué. (p. 36)

L'adverbe *d'ordinaire* renforce l'emploi du présent pour faire référence à ce que cette réalité continue à être vraie au moment de l'énonciation. Il serait possible de dire « *une pluie avait grossi l'oued que l'on franchissait d'ordinaire à gué* », mais cette idée ne serait plus exprimée.

*Leurs femmes **étaient** même jolies, entre trente et quarante ans, du genre à qui l'on refuse peu de choses [...]. (p. 117)*

Il s'agit de nouveau d'une vérité générale, c'est pourquoi la relative se situe par rapport à la situation d'énonciation du locuteur, d'où l'emploi du présent. Il serait également possible de dire : *Leurs femmes étaient même jolies, entre trente et quarante ans, du genre à qui l'on refusait peu de choses [...]*.

Pour conclure, il faut dire que la concordance ne se réalise pas uniquement par rapport au passé, mais nous trouvons aussi des exemples de concordance par rapport au présent. Cependant, ces cas sont rares dans notre corpus, où presque tous les verbes sont conjugués à un temps du passé, notamment à l'imparfait ou au passé simple.

*J'ai tout ce qu'il faut. (p. 21)*

*Les réalités que j'aime n'ont rien à voir avec le mensonge et la vérité. (p. 56)*

*C'est le nom que donne son père. (p. 82)*

## **1.4. L'ORDRE DES MOTS**

En français, l'ordre « canonique » des mots est S-V-C. Cet ordre est fondamental pour l'identification des fonctions des différents éléments qui composent la phrase lorsque sujet et complément d'objet direct ou attribut sont des groupes nominaux, car il s'agit de fonctions non marquées morphologiquement : seule leur place par rapport au verbe permet de les identifier. Il en va autrement si des clitiques (à place fixe) ou des pronoms marquant la fonction entrent en jeu. C'est ce qui arrive souvent dans les subordinées relatives.

Le premier aspect à remarquer est que, comme nous l'avons déjà vu, le pronom relatif doit se placer en tête de la relative. Cette règle semble être universelle pour toutes les langues disposant de pronoms relatifs (Mirault, 1997 : 24-25). Ainsi, s'il s'agit d'un pronom autre que le relatif sujet *qui* (dans ce cas, l'ordre des mots ne diffère en rien des propositions principales classiques), l'ordre « canonique » n'est pas respecté, puisque le premier élément de la phrase n'est pas le sujet (Sandfeld, 1965 : 197) (Vid. p. 28 : ex des p. 19, 53, 88). Il faut dire que cette position générale du relatif en tête de la relative remet en cause les règles syntaxiques du français quand ce pronom est l'accusatif *que*. Ainsi, en français, on n'admet généralement pas que l'objet direct précède le verbe, sauf

s'il est repris par l'intermédiaire d'une pro-forme (ex. *Le livre, je l'ai lu*) (Mirault, 1997 : 67) ou s'il s'agit d'un pronom interrogatif. La difficulté vient du fait que le pronom relatif accusatif *que* ne peut être repris par aucune pro-forme et qu'il n'existe donc aucun moyen syntaxique pour compenser l'apparition du COD avant le verbe (Mirault, 1997 : 67-68).

Cependant, même si les relatifs doivent se placer en tête de la subordonnée, cette règle présente deux exceptions. La première consiste en ce que, lorsque les relatifs prépositionnels sont eux-mêmes inclus dans un groupe prépositionnel, c'est l'ensemble de ce groupe qui se place en tête de la relative<sup>32</sup>, comme nous le voyons ci-dessous dans les exemples des pages 53 et 88. La deuxième exception a à voir avec la possibilité d'omission du deuxième relatif lors d'une coordination de relatives, ce que nous expliquons dans le point 1.5 (Vid. p. 28 : ex. de la p. 33).

*Alors un torrent d'injures creva la nuit, une vraie litanie que Jerry médusé encaissa.* (p. 19)

L'ordre des mots est C-S-V

*Il avait parlé à Sharon, mais à Sharon seule en face de laquelle il demeurait sans défense.* (p. 53)

*La même étoffe en soie de Bagdad, bleue, tissée de fils d'or, tapissait les murs et couvrait le lit au pied duquel était jetée une carpe en épaisse laine de mouton.* (88)

*[...] elle était tombée entre les jambes de Black Beauty qui remontait le gagnant et avait fait un écart suffisant pour être battu d'une tête sur la ligne d'arrivée.* (p. 33)

Le relatif n'est pas répété dans la deuxième relative.

De plus, la position du relatif en tête de la relative mène à une plus grande liberté en ce qui concerne l'ordre des mots, puisque ces pronoms (les formes simples) indiquent par leur forme la fonction qu'ils occupent, en permettant ainsi de se passer du critère de l'ordre des mots pour l'identification des fonctions<sup>33</sup> (Wagner et Pinchon, 1962 : 174). Il devient donc possible (mais facultatif) de postposer le sujet s'il est non clitique. *Que* est le relatif qui favorise le plus l'ordre V-S, étant donné qu'il indique clairement que ce n'est pas le sujet qui précède le verbe.

---

<sup>32</sup> Pour les relatifs composés, les prépositions *à* et *de* doivent se fondre avec le relatif et, dans le cas de *dont*, la préposition *de* est déjà contenue de part son étymologie (Mirault, 1997 : 26)

<sup>33</sup> Si nous avons, par exemple, le relatif *que* en tête de la subordonnée, nous savons que le constituant qui est placé après le verbe n'est pas COD.

*C'est le nom que donne son père. (p. 82)*

*[...] il serait consolant de mourir au cœur de la beauté, dans un paysage de lumière comme dans le poème de Jean Marèze que chantait si admirablement Piaf. (p. 249)*

*Nous admirâmes comment il redressa la situation dans les jours qui suivirent, en offrant à Moïra une véritable fête chez lui, le genre de feu d'artifice que tire un navire en perdition. (p. 276)*

Dans le roman, nous trouvons des exemples de sujet antéposés (Vid. p. 29 : ex. des p. 14, 19, 83) et postposés (Vid. p. 29 : ex. des p. 44, 82, 144). Pour Mirault<sup>34</sup> (Mirault, 1997 : 69-82), la position de base du sujet dans ces cas se trouve après le verbe, notamment quand il dépasse une certaine longueur. Cependant, cette position du sujet est impossible s'il s'agit d'un sujet clitique (pronom personnel, *on*, *ce* [Mirault, 1997 : 69]) ou d'un verbe qui présente un complément d'objet direct postposé<sup>35</sup>.

*Une situation magnifique qu'on ne pouvait guère apprécier de l'intérieur [...]. (p. 14)*

La postposition du sujet est impossible puisqu'il s'agit d'un sujet clitique.

*Alors un torrent d'injures creva la nuit, une vraie litanie que Jerry médusé encaissa. (p. 19)*

Nous voyons que la postposition du sujet, quand elle est possible (on pourrait avoir : [...] *une vraie litanie qu'encaissa Jerry médusé*) est purement facultative.

*[...] quelque chose d'impossible à préciser, qui vous prenait aussitôt qu'elle daignait s'animer, peut-être le signe stellaire sous lequel s'était placée, par une chance sur un milliard, sa naissance. (p. 44)*

Sujet postposé

*C'est le nom que donne son père. (p. 82)*

Sujet postposé

*[...] D'autres gens attendaient comme nous, un couple de vieux et, assise sur une petite chaise, une femme énorme dont la jupe trop courte et tendue découvrait les cuisses marbrées. (p. 83)*

La postposition du sujet est impossible puisqu'il y a un complément d'objet direct après le verbe.

*Elle débouchait sur la clairière où se dressait la maison délabrée. (p. 144)*

Sujet postposé

---

<sup>34</sup> Mirault est l'auteur consulté qui a écrit le plus sur l'ordre des mots et la place de la proposition relative.

<sup>35</sup> Dans ce cas, l'identification sujet-COD serait impossible sans le contexte, puisque les deux se trouveraient après le verbe.

## 1.5. LA NON RÉPÉTITION DU RELATIF DANS LA COORDINATION

Un autre point dont nous devons nous occuper est la possibilité que le relatif ne soit pas répété quand il y a deux (ou plusieurs) propositions relatives coordonnées. D'abord, il faut souligner que la condition indispensable pour que cette coordination soit possible est que les différents pronoms relatifs renvoient au même antécédent. Si c'est le cas, le deuxième relatif peut être facultativement omis pourvu que les deux relatifs réalisent la même fonction (on parle de deux mais il peut y en avoir plus) (Sandfeld, 1965 : 207). Dans ces cas, la règle qui établit que le relatif doit toujours être le premier mot de la relative est remise en cause.

Les grammairiens puristes établissent une contrainte concernant la répétition du relatif : elle n'est pas possible quand les verbes ne sont pas au même temps (Sandfeld, 1965 : 208), mais nous voyons que ce n'est qu'une théorie :

*[...] elle était tombée entre les jambes de Black Beauty **qui** remontait le gagnant et avait fait un écart suffisant pour être battu d'une tête sur la ligne d'arrivée. (p. 33)*

Coordination de relatives sans répétition de l'antécédent avec des temps verbaux différents. On pourrait répéter le relatif et avoir donc : [...] **qui** remontait le gagnant et **qui** avait fait un écart suffisant pour être battu [...].

Celui-ci est le seul exemple que nous avons trouvé de relatives coordonnées sans répétition du relatif. Dans les autres cas, le relatif est présent dans les deux subordonnées :

*[...] les bécassines **que** nous levions dans les roseaux et **qui** retombaient en ricochant sur la mince pellicule gelée. (p. 12)*

La répétition est obligatoire parce que les deux relatifs ne réalisent pas la même fonction.

*[...] ses belles mains aristocratiques **qui** semblaient ne savoir manier que le fard, et **qui**, en réalité, connaissaient tant, tant de secrets. (p. 29)*

On pourrait ne pas répéter le relatif. Nous voyons donc que la non répétition n'est pas obligatoire même quand les deux verbes se trouvent conjugués au même temps.

## **2. CARACTÉRISATION EXTERNE**

Nous venons de voir les aspects des propositions relatives concernant leur caractérisation interne. Il nous faut maintenant nous centrer sur leur caractérisation externe, c'est-à-dire, sur les facteurs qui les définissent en tant que propositions.

### **2.1. RELATIVES ADJECTIVES**

#### **2.1.1. L'antécédent**

Il s'agit de l'élément qui est repris et représenté par le pronom relatif. Cela implique que l'antécédent n'est présent que dans le cas des relatifs représentants et, donc, des relatives adjectives.

L'antécédent ne fait pas partie de la proposition relative, mais c'est l'élément que le pronom relatif remplace dans la relative et il s'agit donc d'un élément nécessaire et présumé, sauf pour les relatifs nominaux.

Nous pourrions considérer, comme le fait Grevisse (1980), que, dans la mesure où l'antécédent donne son genre, son nombre et sa personne grammaticale au pronom relatif, son analyse devrait être abordée à côté de celle de ce pronom, dans la dite *caractérisation interne* des relatives. Cependant, il nous semble plus judicieux de l'inclure dans leur caractérisation externe puisque, d'une part, il ne s'agit pas d'un élément faisant partie de la relative proprement dite et, d'autre part, parce que l'analyse de l'antécédent est pertinente notamment comme facteur de distinction des deux grands types de relatives adjectives<sup>36</sup>.

Quant à sa place, l'antécédent précède immédiatement le pronom relatif. Cependant, il est possible qu'il y ait des éléments de la phrase qui l'en séparent<sup>37</sup>.

##### **2.1.1.1. Typologie**

Les antécédents peuvent être de natures différentes. Dans notre texte, l'antécédent peut être<sup>38</sup> :

---

<sup>36</sup> Vid. 2.1.4.2.2

<sup>37</sup> Vid. 2.1.3

### 2.1.1.1.1. Un substantif ou groupe nominal

Il s'agit du cas le plus fréquent.

*Son arrière-grand-père était parti de là, un siècle plus tôt, au moment de la grande famine qui réduisit l'Irlande à un corps exsangue. (p. 14)*

*Sa mère ajoutait quelques mots tendres, puis Jerry retrouvait sa solitude, les nuits de grand vent dans les bois dont les hêtres bruissaient comme des vagues sur une grève [...]. (p. 16)*

Nous trouvons de nombreux exemples dans lesquels l'antécédent du relatif est un nom propre :

*Il me parla un jour d'Hawthorne qui m'intéressait moins qu'Henry James [...]. (p. 17)*

*[...] si Sharon avait décidé d'inviter Taubelman c'était pour rencontrer Anne, dont je lui avais parlé. (p. 57)*

Dans plusieurs des exemples, l'antécédent est constitué de plusieurs substantifs coordonnés. Cela n'a d'intérêt que lorsque le relatif est sujet ou bien COD avec un verbe à une forme composée ou avec un attribut<sup>39</sup>. Dans ces cas, les grammairiens indiquent que le verbe [ou l'attribut] peut s'accorder avec l'ensemble de ces substantifs et se trouver au pluriel ou, au contraire, ne s'accorder qu'avec le deuxième substantif (Sandfeld, 1965 : 229). Cependant, dans nos exemples<sup>40</sup>, l'accord se fait toujours avec l'ensemble des substantifs et le verbe apparaît donc au pluriel dans tous ces cas. Parfois, l'accord avec l'ensemble peut lever l'ambiguïté à propos de la délimitation de l'antécédent (Vid. p. 33 : ex. de la p. 327).

*Je dois avouer qu'à cet instant Taubelman fut superbe [...], plein d'une délicatesse et d'une discrétion qui l'émerveillaient lui-même. (p. 63)*

*[...] sans doute symbolisais-je à ses yeux la culture et la civilisation qu'il avait quittées [...]. (p. 97)*

---

<sup>38</sup> À part ceux qui sont mentionnés, il peut y avoir aussi des antécédents adjectivaux et numéraux, mais ils ne sont pas expliqués parce que nous n'en avons trouvé aucun exemple dans le roman.

<sup>39</sup> Le verbe et l'attribut du COD reflètent les catégories de genre et nombre de l'antécédent.

<sup>40</sup> Aucun exemple d'attribut avec antécédent formé de substantifs coordonnés.

*Il y eut comme un doute dans le pub, l'attente inconsciente d'un mot, d'un geste malheureux qui mettraient le feu aux poudres accumulées [...]. (p.327)*

L'emploi du pluriel nous permet de voir que l'antécédent n'est pas uniquement un geste malheureux.

Parmi ces antécédents nominaux, nous trouvons aussi plusieurs interventions en style direct substantivées :

*Nous aurions dû nous contenter d'un de ces « Hello ! what a lovely day » que les Irlandais échangent toujours avec le même sourire [...]. (p. 11)*

*Taubelman s'arrêta et nous lança un « à bientôt » qui sonnait faux. (p. 48)*

### 2.1.1.1.2. Un pronom

S'il s'agit de pronoms personnels, seules les formes fortes sont suivies d'un pronom relatif.

*Jerry l'imita, puis **moi** qui, en effleurant des lèvres la joue lisse et tiède, respirai l'odeur si douce de savon aux amandes [...]. (p. 127)*

*Il ressortit et je restai seul avec **elle** qui tournait sur les talons pour promener un regard circulaire dans cette pièce morte. (p. 145)*

*Oui, elle était vraiment belle, si belle qu'elle méritait une histoire, et comme à une enfant – **moi** qui n'inventais plus, **qui** vivais sur un futur dont la peau de chagrin rétrécissait tous les jours – je racontai la vie de la maison Templer. (p. 146)*

Souvent, l'auteur emploie la forme atone auprès du verbe et il la reprend par la forte suivie du pronom relatif:

*[...] **il** avait droit à des ménagements, c'est-à-dire la monnaie de sa pièce, **lui** qui intriguait avec tant d'habileté. (p. 126)*

*Mais non, il était dépassé, et le goût de Marthe **me** revenait, **à moi** qui avais toujours cru qu'un homme digne de ce nom doit pouvoir vivre sans la compagnie constante des femmes, en paix avec soi-même. (p. 357)*

L'antécédent peut être aussi un pronom indéfini :

*[...] elle ne risquait pas de rencontrer **quelqu'un** qui la connût. (p. 75)*

*[...] comme si nous nous étions mêlés de **quelque chose** qui ne nous regarde pas. (p. 86)*

*[...] il nous reste quelque chose de chaud, un souvenir vrai, **rien** qui ressemble aux rapports que j'ai avec tout le monde. (p. 233)*

ou un pronom démonstratif simple ou composé. Dans certains cas, le pronom neutre *ce* sert à reprendre le contenu d'une proposition<sup>41</sup>. Mais dans la plupart des cas, ces pronoms démonstratifs ne sont pas représentants<sup>42</sup>.

*Je lui dis **ce** que je savais sur Taubelman. (p. 30)*

*Je crois que c'est **ce** qui l'intéressait. (p. 93)*

*Elle échappait des yeux de **ceux** qui n'avaient pas vu un des comtes de Templer depuis dix ou vingt ans. (p. 148)*

*Car il y a dans la presse, tous les jours, mille annonces de châteaux à vendre, et je suis juste tombée sur **celui-là** qui avait aussi un petit prince à vendre [...]. (p. 183)*

*[...] c'est un sentiment réconfortant qui donne à **celui** qui l'éprouve une certaine dignité. (p. 317)*

### **2.1.1.1.3. Une proposition**

Dans les exemples relevés, la proposition qui est l'antécédent est généralement reprise par le pronom neutre *ce*. Dans ces cas, il est difficile d'expliquer pourquoi l'antécédent est la proposition et pas *ce*. Effectivement, nous sommes ici face à un conflit entre syntaxe et sémantique. Ainsi, l'antécédent, d'un point de vue formel, est, sans doute, *ce*. Par contre, si nous suivons un critère sémantique, l'antécédent serait la proposition tout entière (le pronom *ce* n'a qu'un sens très vague et, de plus, il ne peut pas apparaître de façon autonome, c'est-à-dire, sans être suivi de la relative). Nous allons considérer que, dans ces cas, l'antécédent est le pronom *ce*<sup>43</sup> et non pas la proposition elle-même. Nous penchons pour cette manière de voir parce que nous considérons que le critère formel doit primer sur le critère sémantique et parce que cela nous permettra d'adopter un point de vue unitaire dans notre étude sans que cela entraîne des contradictions<sup>44</sup>. Ainsi, dans les exemples suivants, l'antécédent est *ce* (ce qui est en gras est la proposition reprise par ce pronom):

---

<sup>41</sup> Vid. 2.1.1.1.3

<sup>42</sup> Vid. 2.3

<sup>43</sup> Touratier, par exemple, appuie aussi cette idée (Touratier, 1980 : 135)

<sup>44</sup> Il est important de souligner l'importance des considérations de Touratier (Touratier, 1980) dans notre prise de cette décision.

*Je dépassai la jeep après un appel de phares et Anne répondit de même, ce qui me causa un plaisir aussi rare que son geste de la main [...]. (p. 50)*

*Les hommes étaient très supportables, même presque sans vulgarité, ce qui est rare [...]. (p. 117)*

Cependant, nous trouvons aussi des cas où l'on n'emploie pas le pronom *ce* et où la proposition n'est reprise par aucun élément. Ces cas sont en rapport avec le relatif *quoi* précédé de préposition ou avec *où* précédé de la préposition *de*<sup>45</sup>.

*Je ne parviens pas à la mettre en cage, je dois la laisser se diluer dans les airs, d'où, peut-être, cette impression d'angoisse [...]. (p. 139)*

*[...] il comptait sur nous pour tirer Anne des griffes des médecins et du clergé, sans quoi il monterait une affaire énorme [...]. (p. 160)*

*J'entends encore Jerry dire : « Ah c'est bon de vivre ! » À quoi elle ajouta : « de vivre non ! de revivre oui ». (p. 225)*

#### 2.1.1.1.4. Un adverbe

Dans tous nos exemples, le pronom relatif est *où*.

*Là où les mélomanes goûtent la beauté d'un ensemble, je m'effraye de ne comprendre que des phrases. (p. 139)*

#### 2.1.2. Parallèle relative-adjectif

Avant de caractériser les relatives adjectives, il nous semble important de signaler pourquoi elles reçoivent cette dénomination.

Les relatives à antécédent sont dénommées *relatives adjectives* parce qu'elles se comportent comme des adjectifs par rapport à leur antécédent. Ainsi, nous incluons parmi les relatives adjectives toutes les relatives qui réalisent une fonction qui correspond ailleurs à l'adjectif (épithète, apposition et attribut<sup>46,47</sup>). Cela implique que,

---

<sup>45</sup> Vid. 2.1.6.2

<sup>46</sup> Nous verrons la relative en fonction d'épithète et d'apposition dans le point 2.1.4 et en fonction d'attribut dans le point 2.1.5

comme nous le verrons, nous considérons que les relatives attributives doivent elles aussi se classer parmi les relatives adjectives<sup>48</sup>.

« *Le cœur serré* », juste les mots que je ne devrais par prononcer [...]. (p. 12)

Épithète

*En revanche, nous pouvions parler longtemps de Whitman dont le lyrisme priapique nous réchauffait quand nous restions debout dans l'eau [...]*. (p. 17)

Apposition

[...] nous aperçûmes la jeep qui s'en allait. (p. 53)

Attribut du COD

Nous pouvons énoncer plusieurs faits qui prouvent l'identité entre les relatives et l'adjectif. D'une part, tous les deux partagent les mêmes propriétés distributionnelles (Bastuji, 1994 : 69). D'autre part, il est possible de les trouver coordonnés, réalisant la même fonction<sup>49</sup> :

[...] je me trouvais à Dublin pour un de ces examens **acceptés par routine** et dont je ne revenais ni guéri ni plus mal. (p. 18)

Ainsi chaque metteur en scène [...] avait contribué à dégager une personnalité composite qui, finalement, ne devait rien à personne, qui était Moïra elle-même telle qu'on la voyait dans son dernier film, *La Race*, inspiré de sa propre vie et dont on disait qu'elle avait choisi le thème, le metteur en scène, ses partenaires, le compositeur, le cameraman et jusqu'aux moindres détails. (p. 199)

Finalement, il faut aussi mentionner le test de la commutation<sup>50</sup>. Ainsi, les relatives peuvent commuter avec des adjectifs. Parfois, il est difficile de trouver un adjectif avec le même sens que la relative, mais cela est dû à ce que le nombre des adjectifs est limité alors que celui des relatives ne l'est pas. De plus, à l'inverse, on paraphrase souvent un

---

<sup>47</sup> Une des auteurs qui défendent le plus cette idée est Bastuji (1974), qui consacre la totalité de son article à la recherche d'une hypothèse cohérente pour unifier les structures de l'épithète, l'apposition, l'attribut et la relative.

<sup>48</sup> Vid. 2.1.5

<sup>49</sup> C'est ce que Lorian appelle *relatives attelées* (Lorian, 1983 : 44).

<sup>50</sup> Bastuji, par exemple, n'accepte pas la validité de la commutation, parce qu'elle considère que ce test entraîne un mélange imprudent de différents niveaux d'analyse (Bastuji, 1974 : 73).

adjectif à l'aide d'une relative quand on veut en préciser le sens ou en donner plus de détails. (Touratier, 1980 : 24-26)

« *Le cœur serré* », juste les mots que je ne devrais pas prononcer [...]. (p. 12)

On pourrait dire : [...] juste des mots imprononçables

[...] *Moïra qui, affalée dans un fauteuil, un verre à ses pieds, recevait les hommages avec une grâce princière* que Sharon lui eût enviée. (p. 279)

On pourrait dire : [...] une grâce princière enviable

### 2.1.3. Place de la relative<sup>51</sup>

Généralement, la relative, en tant qu'expansion de son antécédent, le suit immédiatement, ce qui permet souvent d'éviter l'ambiguïté au moment de l'identification de l'antécédent.

Cependant, même si celle-ci est sa position de base, il y a des cas où certains éléments séparent la relative de son antécédent<sup>52</sup>.

Dans certains cas, cette séparation n'entraîne aucune ambiguïté car la relative ne peut pas se rapporter à ce qui la précède immédiatement (Sandfeld, 1965 : 234) :

*Nous suivîmes, Jerry et moi, le chariot au bureau des admissions où se présenta l'interne de service, un jeune homme rougeaud, certainement timide, mais* qui prit de l'assurance devant notre embarras. (p. 81)

Dans ce cas, nous trouvons deux appositions, qui modifient l'antécédent de la relative, placées entre celle-ci et l'antécédent. Effectivement, quand l'antécédent reçoit des épithètes ou des appositions, celles-ci le suivent immédiatement et se placent avant la relative<sup>53</sup>. Évidemment, cela n'est possible quand ces éléments réalisent la même fonction que la relative et qu'ils se rapportent au même antécédent. Quand cela arrive, la relative apparaît souvent introduite par une conjonction telle que *et, ni* ou, comme dans cet exemple, *mais* (Lorian, 1983 : 44).

*Deux bécasses s'envolèrent* que nous eûmes la chance de tuer net [...]. (p. 143)

C'est ce que Riegel et al. appellent *relative disjointe* (Riegel et al., 2014 : 807-808) : le pronom relatif a comme antécédent le sujet d'un verbe intransitif (Sandfeld, 1965 : 233), verbe qui, forcément, les sépare.

---

<sup>51</sup> Vid. Mirault (1997), qui s'occupe en détail de cette question.

<sup>52</sup> C'est ce que Mirault appelle *Tmesis* (terminologie empruntée de Krenn [1995], *Französische Syntax*. Berlin : Bielefeld und München), terme fondamental dans tout son ouvrage (Mirault, 1997).

<sup>53</sup> Vid. « les relatives attelées » (Lorian, 1983 : 44), Sandfeld, 1965 : 243-249 et Mirault, 1997 : 152.

Dans ce cas, la place de la relative répond à une question de logique chronologique : il faut nécessairement exprimer d'abord que les bécasses s'envolèrent et après qu'on les a tuées (dire « *Deux bécasses que nous eûmes la chance de tuer net s'envolèrent* » serait une contradiction).

*Tout un pan de voile se déchira, par lequel cette famille heureuse comme avant le Déluge, s'aperçut qu'elle vivait dans un monde d'horreurs [...].* (p. 150)

Il s'agit de nouveau d'un cas où la relative se place après le verbe (intransitif) dont le sujet est son antécédent, sans ambiguïté possible.

Cependant, nous trouvons aussi des cas où la place de la relative entraîne une certaine ambiguïté puisque le mot qui précède la proposition relative est susceptible de servir d'antécédent (Sandfeld, 1965 : 235). Dans ces cas, c'est le contexte qui aide à l'interprétation :

*Jerry savait aussi par cœur des pages d'Emerson, philosophe mineur à la pensée aristocratique dont le mérite est d'avoir été le premier à distinguer Whitman.* (p. 17)

L'apposition entraîne ici aussi l'ambiguïté, puisqu'on pourrait interpréter que l'antécédent est *la pensée aristocratique*. Cependant, l'article défini masculin (*le premier*), dont le genre renvoie à un antécédent nécessairement masculin empêche cette interprétation. Mais, si on avait « *Jerry savait aussi par cœur des pages de Sarah Kofman, philosophe mineure à la pensée aristocratique dont le mérite est d'avoir été la première à distinguer Whitman* », il n'y aurait aucun élément linguistique indiquant que l'antécédent est *Sarah Kofman*.

*Tout un art qu'il n'abandonnerait à personne, qu'il refusait même d'enseigner à son neveu, un fort garçon de vingt ans, roux comme seul un Irlandais sait l'être, couvert de taches de rousseur, que nous appelions Petit Willie [...].* (p. 97)

Nous pourrions interpréter que l'antécédent est *tout un art*, même si ce serait très forcé vu la distance entre ces deux éléments et, surtout, l'absence de coordination de la dernière relative avec les autres : c'est l'indice que l'antécédent n'est plus le même.

Dans notre corpus, nous trouvons plusieurs moyens d'éviter ce type d'ambiguïté. Ainsi, on peut reprendre l'antécédent (Sandfeld, 1965 : 240)<sup>54</sup> :

*Elle datait de sa bagarre avec Sean Coen, trois jours auparavant, bagarre qui semblait avoir renoué entre eux une amitié indéfectible [...].* (p. 232)

La reprise empêche de prendre *Sean Coen* comme antécédent.

---

<sup>54</sup> La reprise de l'antécédent peut se faire même s'il n'y a pas de risque d'ambiguïté.

*[...] une gravure mal encadrée reproduisant grossièrement l'admirable tableau de Vinci, avec la Vierge, l'enfant Jésus, Anne, tableau dans lequel Freud décela la présence d'un aigle caché dans les plis de la robe virginale. (p. 248)*

ou ajouter la proposition relative à l'aide de la conjonction *et* (Mirault, 1997 : 48-49 / Sandfeld, 1965 : 240). Ainsi, quand une relative est coordonnée, ce sont soit la première relative, soit l'élément nominal ou adjectif auquel elle apparaît coordonnée, ceux qui guident l'identification de l'antécédent (Vid. p. 37 : ex. de la p. 81) :

*Une silhouette étrange se rapprocha, contorsionnée par la réfraction du pare-brise, **un âne** pie solitaire au milieu de la route, le poil trempé, les antérieurs entravés par un abot, insensible à l'avertisseur et que je dus pousser avec le pare-chocs pour passer. (p. 163)*

Cette conjonction écarte la possibilité de prendre *l'avertisseur* comme antécédent.

*[...] Pack brisa la glace pour rapporter **les bécassines** que nous levions dans les roseaux et qui retombaient en ricochant sur la mince pellicule gelée. (p. 12)*

Si on n'avait pas la conjonction, l'interprétation la plus commune (hors contexte) serait de prendre *les roseaux* comme antécédent.

#### **2.1.4. La distinction classique: déterminatives vs. explicatives**

La distinction entre relatives déterminatives et explicatives concerne les relatives qui réalisent la fonction adjectivale d'épithète ou d'apposition. Cette distinction est attribuée à la *grammaire* de Port-Royal et elle a été acceptée par la plupart des linguistes tout au long de l'histoire. Il s'agit d'une théorie qui postule l'existence de deux mécanismes sémantiques différents, qui jouent simultanément au niveau de la référence de l'antécédent et à celui de la prédication des deux groupes verbaux (celui de la relative et celui de la principale) (Fuchs, 1987 : 5).

##### **2.1.4.1. Distinction logico-sémantique**

###### **2.1.4.1.1. Déterminatives**

Ces relatives ont traditionnellement été définies comme des relatives qui restreignent ou précisent l'antécédent en y ajoutant un élément indispensable au sens, de sorte qu'elles ne peuvent être supprimées sans détruire l'économie de la phrase (Grevisse, 1980 :

1324). C'est-à-dire que, comme elles restreignent l'antécédent, leur suppression entraînerait une modification complète du sens de la phrase en étendant son champ d'application à un ensemble référentiel plus important, voire à la totalité des êtres qui peuvent être désignés par l'antécédent (Riegel et al., 2014 : 804).

*« Le cœur serré », juste les mots que je ne devrais pas prononcer [...]. (p. 12)*

Il serait impossible de dire « *le cœur serré* », juste les mots ». La relative restreint l'ensemble de « *les mots* » à ceux que « *je ne devrais pas prononcer* ».

*[...] sans doute symbolisai-je à ses yeux la culture et la civilisation qu'il avait quittées [...]. (p. 97)*

Dans ce cas, ce n'est pas impossible de dire « *sans doute symbolisai-je à ses yeux la culture et la civilisation* », mais cela changerait absolument le sens de la phrase, puisque ce n'est pas la culture et la civilisation en général que symbolise le locuteur, mais une culture et une civilisation données : « celles qu'il avait quittées ».

#### **2.1.4.1.2. Explicatives**

Ces relatives ne restreignent jamais l'antécédent, elles y ajoutent quelque détail ou explication non indispensables, de sorte qu'on pourrait les supprimer sans nuire essentiellement au sens de la phrase (Grevisse, 1980 : 1324).

*Elle marcha vers sa jument qui broutait dans un angle du pré et la rattrapa sans mal. (p. 54)*

On peut dire « *Elle marcha vers sa jument et la rattrapa sans mal* » sans que le sens de la phrase soit modifié comme dans le cas précédent.

### **2.1.4.2. Marques formelles et critères et tests d'identification**

#### **2.1.4.2.1. Marques formelles**

L'intonation et la ponctuation sont les deux marques formelles qui distinguent, facultativement, ces deux types de relatives. Comme nous travaillons avec un corpus écrit, nous allons nous centrer uniquement sur la ponctuation. À ce propos, il faut dire que seules les relatives explicatives peuvent être séparées de la principale par une virgule. Cependant, cette marque formelle n'est pas obligatoire, c'est pourquoi il n'est

pas possible de savoir par ce simple fait si une relative non précédée d'une virgule est déterminative ou explicative. En fait, dans notre texte, nous trouvons vraiment peu de relatives explicatives précédées de virgule. Voici deux de ces exceptions :

*Je suis un homme sans occupation, qui marche de longues heures chaque jour [...]. (p. 106)*

*Tout un pan de voile se déchira, par lequel cette famille heureuse comme avant le Déluge, s'aperçut qu'elle vivait dans un monde d'horreurs [...]. (p. 150)*

#### **2.1.4.2.2. Critères d'identification selon l'antécédent**

Outre ces marques formelles, nous disposons d'autres critères, fondés sur la nature de l'antécédent, qui peuvent nous aider à distinguer les relatives déterminatives ou explicatives. Voici les principaux critères présents dans notre corpus :

##### **2.1.4.2.2.1. Relatives déterminatives**

###### **a) Pronoms *ce, celui, celle, ceux, celles***

Ces pronoms ne peuvent être employés sans l'adjonction d'un complément de nom ou d'une relative. De plus, le syntagme nominal formé par ce pronom et la relative désigne une classe particulière d'individus qui est définie par la propriété spécifique indiquée par la relative. (Touratier, 1980 : 291-292)

*[...] les deux sœurs de mon ami : Moïra [...] et Sharon, celle qu'on appelait la Princesse [...]. (p. 15)*

*Ce livre l'avait intéressé, mais en soi, sans éveiller le moindre attrait pour l'œuvre même de Faulkner, ce qui est étrange [...]. (p. 18)*

###### **b) Pronom *celui-là* comme substitut emphatique à l'antécédent *celui* d'une relative déterminative**

*Car il y a dans la presse, tous les jours, mille annonces de châteaux à vendre, et je suis juste tombée sur celui-là qui avait aussi un petit prince à vendre [...]. (p. 183)*

**c) (Le) seul, (l')unique, etc.**

Quand l'antécédent dénote l'exclusivité ou l'unicité, il n'admet qu'un complément restrictif (Riegel et al., 2014 : 804).

*Malheureusement, je n'éclatai pas de rire, seule attitude qui eût remis les choses en place [...]. (p. 306)*

**2.1.4.2.2. Relatives explicatives**

**a) Noms propres**

Ils désignent des individus particuliers et il est donc impossible de les restreindre à une sous-classe incluse dans ces individus (Touratier, 1980 : 277).

*En revanche, nous pouvions parler longtemps de **Whitman** dont le lyrisme priapique nous réchauffait [...]. (p. 17)*

*Jerry retraits derrière son muret et caressa **Pack** qui geignit de nouveau. (p. 20)*

Cependant, s'il a un article, le nom propre fonctionne comme un nom commun et peut recevoir donc une relative déterminative (Touratier, 1980 : 277) :

*[...] elle avait giflé **un Pierrot** hagard qui s'était révélé être l'ambassadeur de Grande Bretagne. (p. 48)*

**b) Pronoms personnels**

Ils désignent également des individus bien définis dans une situation de parole donnée et ils ne peuvent être donc repris que dans toute leur extension, sans la possibilité de délimiter quelque sous-classe (Touratier, 1980 : 278).

*Il ressortit et je restai avec **elle** qui tournait sur les talons pour promener un regard circulaire dans cette pièce morte. (p. 145)*

**c) Noms communs précédés d'un déterminant possessif**

Ces déterminants font nécessairement référence à une entité particulière.

*Elle marcha vers sa jument qui broutait dans un angle du pré et la rattrapa sans mal. (p. 54)*

**2.1.4.2.3. Tests d'identification**

Finale­ment, il faut dire qu'on a tradition­nellement postulé l'existence de certains tests qui distinguent les deux types de relatives :

**2.1.4.2.3.1. Déterminatives**

**a) Reprise anaphorique de l'antécédent par un démonstratif (Bastuji, 1974 : 77)**

*Son expression était trop dure, presque hostile pour l'importun qui dérangeait le cours de sa rêverie. (p. 37)*

« [...] pour l'importun, celui qui dérangeait le cours de sa rêverie ».

**b) Interrogatif quel (Bastuji, 1974 : 77)**

*Son expression était trop dure, presque hostile pour l'importun qui dérangeait le cours de sa rêverie. (p. 37)*

« Pour quel importun ? Pour celui qui dérangeait le cours de sa rêverie ».

**c) Conversion en phrases minimales impossible (Bastuji, 1974 : 77)**

Dans ces cas, la remontée transformationnelle modifie profondément le sens de la phrase matrice ou produit des énoncés inacceptables (Bastuji, 1974 : 77).

*Son expression était trop dure, presque hostile pour l'importun qui dérangeait le cours de sa rêverie. (p. 37)*

«\* Son expression était trop dure, presque hostile pour l'importun. Il dérangeait le cours de sa rêverie ».

### 2.1.4.2.3.2. Explicatives

#### a) Conversion en phrases minimales possible (Bastuji, 1974 : 77)

*Elle marcha vers sa jument qui broutait dans un angle du pré et la rattrapa sans mal. (p. 54)*

« *Elle marcha vers sa jument. Cette jument broutait dans un angle du pré* ».

Malgré l'importance des critères et des tests décrits, dans un grand nombre de cas, seule l'interprétation contextuelle peut imposer la lecture déterminative ou restrictive des relatives. Les deux exemples suivants illustrent très bien l'importance du contexte :

*[...] Grouse, oubliant ses arrières, leva une bécasse que je tirai au-dessus du lac où elle tomba. (p. 12)*

Il s'agit d'une relative explicative parce qu'on sait déjà que le narrateur se trouve auprès d'un lac. Donc, dans ce cas, la relative ne sert pas à l'identification de l'antécédent.

*Au cours de leur ascension, les Kean n'avaient pas oublié le cottage d'où ils étaient partis. (p. 16)*

On sait qu'il s'agit d'une relative déterminative parce qu'on ne nous avait pas parlé précédemment de ce cottage. Si on l'avait fait et qu'on ait déjà connu le cottage dont on nous parle, cette relative aurait un sens explicatif.

### 2.1.4.3. Problèmes de l'opposition classique

Nous avons déjà vu que la plupart des linguistes ont accepté cette théorie de l'opposition<sup>55</sup>, cependant, notamment dans les dernières décennies, nous trouvons également un important nombre de linguistes qui remettent en cause cette opposition pour la dépasser en l'affinant<sup>56</sup> (Brunner, 1981 : 13).

La critique la plus importante se centre sur le fait que cette distinction privilégie clairement les antécédents définis. Ainsi, il est souvent difficile de l'appliquer à des antécédents indéfinis :

*Jerry fit dériver mon oraison, d'abord en parlant d'un bruit de sirène qui le poursuivait la nuit [...]. (p. 13)*

<sup>55</sup> Bastuji (1974 : 76-78), Brunner (1981 : 12-16), Denis et Sancier Chateau (1994 : 474-475), Grevisse (1980 : 1324), Riegel et al. (2014 : 804-805), Sandfeld (1965 : 250-253), etc.

<sup>56</sup> Brunner (1981 : 12-16), Fuchs (1987 : 5-7), Kleiber (1987a), Touratier (1980 : 241-245), etc.

*Jerry retrouva le cottage où se consumaient encore **des braises** qu'il eut des difficultés à ranimer. (p. 26)*

*Taubelman s'arrêta et nous lança **un** « à bientôt » qui sonnait faux.*

Celle-ci est la thèse fondamentale de l'ouvrage de Kleiber (1987a : 18)<sup>57</sup>, mais ce n'est pas le seul linguiste à en parler. Même si cela est passé sous silence par la plupart des grammaires d'usage consultées<sup>58</sup>, il faut remarquer que la *Grammaire méthodique du français* (Riegel et al., 2014) tient compte de cet aspect. Dans cet ouvrage, on fait une distinction entre les antécédents définis et les non définis, pour lesquels on ne parle plus de relatives *déterminatives* ou *explicatives*, mais de relatives *essentielles* et *accidentelles* (Riegel et al., 2014 : 804-806).

Pour conclure, nous dirons que certains auteurs, dont Touratier (1980), n'admettent pas que cette distinction se réduise à des termes purement sémantiques et cherchent un fondement syntaxique. Touratier explique quelle est la différence syntaxique de ces relatives :

*« Quand la relative est déterminative, l'article est un constituant immédiat de même niveau que la construction formée par l'antécédent et la relative, et la relative est alors un constituant immédiat de la construction qui correspond à tout le syntagme nominal moins l'article [Art [Antécédent Relative]]. Mais quand la relative est explicative, le déterminant et le nom forment une construction et c'est avec cette construction que la relative est en rapport syntaxique [Art Antécédent [Relative]] ». (Touratier, 1980 : 370-371)*

Pour cet auteur, donc, il faut distinguer :

*Son expression était trop dure, presque hostile pour l'importun qui dérangeait le cours de sa rêverie. (p. 37)*

Déterminative : [l'[importun qui dérangeait le cours de sa rêverie]].

*[...] il aperçut les phares allumés de la jeep dont le moteur tournait déjà. (p. 26)*

Explicative : [la jeep [dont le moteur tournait déjà]].

---

<sup>57</sup> Vid. Kleiber, 1987a, où l'auteur propose des solutions.

<sup>58</sup> Chevalier et al. (1990), Denis et Sancier-Chateau (1994), Grevisse (1980), etc.

Cette théorie se présente comme avantageuse parce qu'elle permet de comprendre pourquoi il n'y a que deux types de relatives et pourquoi seule la relative déterminative ne peut pas être supprimée sans modifier profondément le sens : si l'on retire une relative déterminative, le syntagme nominal dont elle faisait partie change de qualificateur et ne correspond plus au même ensemble de la réalité extralinguistique, alors que ce n'est pas le cas pour les relatives explicatives (Touratier, 1980 : 374-386).

### **2.1.5. Relatives attributives<sup>59</sup>**

Comme nous l'avons déjà dit, nous considérons que les relatives attributives doivent se classer parmi les relatives adjectives, puisque celle d'attribut est l'une des fonctions possibles d'un adjectif. Certains auteurs défendent cette idée<sup>60</sup>, mais la plupart des grammairiens s'opposent à l'inclusion de ces relatives parmi les adjectives (ils les réduisent à celles qui réalisent la fonction d'épithète ou d'apposition, alors que les fonctions de l'adjectif vont beaucoup plus loin) et ils préfèrent considérer les relatives adjectives, les substantives et les attributives comme trois catégories différentes qu'ils placent au même niveau d'analyse<sup>61</sup>. Il y en a même qui considèrent que les relatives ne fonctionnent jamais comme attribut<sup>62</sup>.

Une fois établi le point de vue adopté, il est nécessaire de définir plus précisément ce qu'est qu'une relative attributive. Ainsi, les relatives attributives se caractérisent par le fait qu'elles assument la fonction d'attribut, soit du sujet, soit du COD de la proposition principale. Donc, ces relatives ont un antécédent explicite, mais ce sont elles qui portent l'information nouvelle de la phrase (Denis et Sancier-Chateau, 1994 : 479). Ainsi, elles constituent un noyau quasi autonome qui forme l'essentiel du propos de l'énoncé (Riegel et al, 2014 : 818). Par conséquent, leur suppression entraîne une modification du sens de l'énoncé. Finalement, il faut dire qu'elles ne peuvent être introduites que par le relatif *qui*.

---

<sup>59</sup> Elles peuvent recevoir d'autres dénominations, comme *relatives prédicatives*, qui est le nom que leur est donné, par exemple, par Riegel et al. (2014 : 818)

<sup>60</sup> Parmi les auteurs consultés, seule Bastuji est pour l'inclusion des relatives attributives parmi les adjectives (Bastuji, 1974 : 68-78).

<sup>61</sup> Par exemple, Denis et Sancier-Chateau (1994 : 479) ou Riegel et al. (2014 : 818).

<sup>62</sup> Touratier (1980 : 35-52).

Ce tour n'est pas très fréquent, puisqu'il n'est possible que dans un nombre restreint de contextes<sup>63</sup>. C'est pourquoi nous en trouvons que très peu d'exemples dans le roman. Il s'agit toujours d'attributs du complément d'objet dans un contexte caractérisé par la présence d'un verbe de perception dont le complément d'objet accepte un attribut :

[...] nous aperçûmes la jeep qui s'en allait. (p. 53)

J'entendis la sonnerie, le standard qui nasillait. (p. 97)

## 2.1.6. Cas spéciaux de relatives adjectives

### 2.1.6.1. Relatives averbales

Généralement, nous employons le terme *proposition* pour faire référence aux relatives. Évidemment, cela implique nécessairement la présence d'un verbe à l'intérieur de ces constructions.

Cependant, certaines constructions que nous considérons également comme des relatives (elles sont introduites par des pronoms relatifs), ne respectent pas cette contrainte et ne contiennent pas de verbe. Voilà ce que l'on appelle les *relatives averbales*. Il s'agit d'un nombre restreint de constructions, que nous présentons ci-dessous :

#### 2.1.6.1.1. *Dont* à sens partitif<sup>64</sup>

Quand nous avons présenté les différents emplois de *dont*<sup>65</sup>, nous avons déjà vu qu'il peut prendre le sens de « parmi lesquels », ce qui n'est possible que dans une relative sans verbe (du moins exprimé explicitement). Cet emploi n'est presque pas attesté dans le roman, mais nous en avons trouvé un exemple :

*Les producteurs (dont Moïra) acceptaient de pratiquer quelques coupures pour les circuits de distributions.* (p. 242)

---

<sup>63</sup> Vid., par exemple, la grammaire de Denis et Sancier-Chateau (1994 : 479-480) ou Riegel et al. (2014 : 818-820).

<sup>64</sup> Nous pouvons également trouver *parmi lequel(le)s* dans une relative averbale, mais nous n'avons aucun exemple dans le roman.

<sup>65</sup> Vid. 1.1.2.2.4

Celui-ci est le cas classique de relative averbale, celui qui apparaît le plus souvent dans les ouvrages de grammaire<sup>66</sup>. En même temps, il s'agit aussi d'un cas problématique, puisque, pour certains auteurs, il n'est pas possible de paraphraser cette construction à l'aide d'un verbe, ce qui mettrait en cause son statut de relative. En revanche, d'autres auteurs considèrent que cette structure est le résultat d'une ellipse du verbe *être* (Grevisse, 1980 : 1230).

#### 2.1.6.1.2. *Qui* distributif

Cette construction, déjà présentée dans le point 1.1.2.2.1, se caractérise par la répétition du pronom relatif *qui*, dans un sens distributif : « celui-ci... celui-là... » (Grevisse, 1980 : 602-603), sans l'aide d'aucun verbe.

Il s'agit d'une construction rare (c'est un emploi très littéraire), mais nous en trouvons un exemple dans le roman :

*La nouvelle de l'accident d'Anne avait déjà secoué le pays où, si personne ne lui avait jamais parlé, tout le monde l'avait rencontrée qui dans son champ, qui sur la route communale, qui dans un bois quand elle travaillait ses juments ou conduisait la jeep et son van. (p. 129)*

#### 2.1.6.2. Relatifs de liaison

Les relatifs de liaison<sup>67</sup> introduisent un cas spécial de relatives où l'idée de *subordination* est de nouveau remise en cause<sup>68</sup>, ce qui les rend problématiques.

L'antécédent du relatif est l'idée portée par la proposition rectrice, mais il est difficile de savoir si la relative occupe vraiment une fonction par rapport à la principale (et quelle serait cette fonction). Ainsi, le rapport entre la relative et la principale se rapproche plutôt de la coordination que de la subordination. Les Le Bidois (1967 : 1360) sont partisans de cette théorie, puisqu'ils affirment que « *dans cet emploi, le conjonctif est plutôt un outil de coordination qu'un véritable conjonctif* » (Le Bidois, 1967 : 1360).

---

<sup>66</sup> Sandfeld, par exemple, quand il parle des relatives averbales, ne fait référence qu'au cas de *dont* (Sandfeld, 1965 : 211)

<sup>67</sup> Dénomination employée par beaucoup d'auteurs, dont Denis et Sancier-Chateau (1994 : 477) ou Mirault (1997 : 114).

<sup>68</sup> Comme dans le cas des relatives averbales, mais pour d'autres raisons.

Mirault (1997 : 114) présente plusieurs définitions des relatifs de liaison apportées par des linguistes, qui peuvent nous aider à expliquer cette construction :

« *Le relatif de liaison : on appelle ainsi un relatif qui se rencontre, hors de l'emploi subordonné, pour rattacher une proposition principale ou indépendante à une autre du même type* » (Bouet et al., 1975 : 129)<sup>69</sup> [à propos du relatif de liaison en latin]

« [...] *le relatif se rencontre hors de l'emploi subordonné pour rattacher une proposition indépendante ou principale à une autre de même nature [...]* » (Ernout et Thomas, 1972 : 438-439)<sup>70</sup>

La preuve la plus décisive du rapport de coordination est que les deux propositions peuvent être séparées par une ponctuation forte et que le tour peut même se figer jusqu'à constituer une sorte de connecteur logique (Denis et Sancier-Chateau, 1994 :477). De plus, il est possible de remplacer le relatif par une conjonction ou même un adverbe, en détachant la relative de son antécédent (Le Bidois, 1967 : 1360).

*Je ne parviens pas à la mettre en cage, je dois la laisser se diluer dans les airs, d'où, peut-être, cette impression d'angoisse [...]. (p. 139)*

On pourrait avoir un point au lieu de la virgule. De plus, on peut remplacer *d'où* par *de là* ([...] *de là, peut-être, cette impression d'angoisse [...]*).

*J'entends encore Jerry dire : « Ah c'est bon de vivre ! » À quoi elle ajouta : « de vivre non ! de revivre oui ». (p. 225)*

Il s'agit d'un cas très clair de séparation de la relative et l'antécédent par une ponctuation forte, ce qui fait douter à propos du rapport de subordination. De plus, on pourrait remplacer *à quoi* par *et* ([...] « Ah, c'est bon de vivre ! » *Et elle ajouta : « de vivre non ! de revivre oui »*).

Ce rapport de coordination avec la principale fait que ces propositions se trouvent à la limite même des propositions relatives.

---

<sup>69</sup> Bouet, P. et al. (1975), *Initiation au système de la langue latine*, Du latin classique aux langues romanes, 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. – VIII siècle après J.-C., avec des travaux pratiques et leurs corrigés. Paris : Nathan.

<sup>70</sup> Ernout, A. et Thomas, F. (1972<sup>2</sup>), *Syntaxe Latine*. Paris : Librairie Klincksieck.

Les relatifs de liaison correspondent à un nombre restreint de structures (nous avons trouvé des exemples dans le roman de chacune d'entre elles) que nous présentons ci-dessous, en nous basant sur la classification élaborée par Mirault (1997 : 118-120) :

### **2.1.6.2.1. Préposition + *quoi***

Cette construction fonctionne comme un relatif de liaison quand *quoi* a pour antécédent une proposition tout entière.

*[...] il comptait sur nous pour tirer Anne des griffes des médecins et du clergé, sans quoi il monterait une affaire énorme [...]. (p. 160)*

*J'entends encore Jerry dire : « Ah c'est bon de vivre ! » À quoi elle ajouta : « de vivre non ! de revivre oui ». (p. 225)*

### **2.1.6.2.2. D'où**

*Je ne parviens pas à la mettre en cage, je dois la laisser se diluer dans les airs, d'où, peut-être, cette impression d'angoisse [...]. (p. 139)*

### **2.1.6.2.3. Dont et parmi lequel(les)s averbaux**

Il s'agit de l'emploi qui a été expliqué dans le point des relatives averbales<sup>71</sup>.

*Les producteurs (dont Moïra) acceptaient de pratiquer quelques coupures pour les circuits de distributions. (p. 242)*

### **2.1.6.3. Relatives imbriquées**

Les relatives imbriquées<sup>72</sup> ou enchâssées<sup>73</sup> se caractérisent par le fait que le relatif a une fonction par rapport au verbe d'une proposition complétive qui se trouve dans la relative, et pas par rapport au verbe principal de la même (Riegel et al., 2014 : 802).

---

<sup>71</sup> Vid. 2.1.6.1

<sup>72</sup> Dénomination employée par Riegel et al. (2014 : 802-803)

<sup>73</sup> Dénomination employée par Denis et Sancier-Chateau (1994 : 477)

Donc, cela implique que la relative comporte en son sein une proposition rectrice et une proposition régie, dont dépend le relatif (Denis et Sancier-Chateau, 1994 : 477).

Il s'agit d'un tour plutôt littéraire et peu fréquent de nos jours. Dans le roman, nous n'en avons trouvé qu'un seul exemple, qui a déjà été commenté lorsque nous avons parlé du relatif *dont*<sup>74</sup> :

*Ainsi chaque metteur en scène [...] avait contribué à dégager une personnalité composite qui, finalement, ne devait rien à personne, qui était Moïra elle-même telle qu'on la voyait dans son dernier film, La Race, inspiré de sa propre vie et dont on disait qu'elle avait choisi le thème, le metteur en scène, ses partenaires, le compositeur, le cameraman et jusqu'aux moindres détails. (p. 199)*

Nous voyons que la relative comporte elle-même une complétive, de laquelle dépend le relatif (dans ce cas, il dépend des COD de la complétive). Cependant, comme nous l'avons déjà vu, contrairement à ce que disent la plupart des grammairiens<sup>75</sup>, *dont* n'occupe pas exclusivement une fonction par rapport aux COD de la complétive, mais aussi par rapport au verbe principal *dire*. Il faut quand même dire que ce n'est pas le cas pour toutes les relatives imbriquées, uniquement pour celles qui emploient des verbes comme *dire, penser, croire, savoir, comprendre, etc.*, qui impliquent un troisième actant (ex. : penser quelque chose de *quelqu'un* / savoir quelque chose de *quelqu'un*).

Nous venons de dire que cette construction n'est pas fréquente de nos jours. C'est pourquoi nous trouvons plusieurs exemples où Michel Déon l'évite au moyen d'un infinitif au lieu de la complétive (ce que l'on connaît comme « l'accusatif avec infinitif ») :

*« Le cœur serré », juste les mots que je ne devrais pas prononcer, qu'il faut chasser de mes pensées. (p. 12)*

On pourrait dire : [...] *qu'il faut que je chasse de mes pensées.*

---

<sup>74</sup> Vid. 1.1.2.2.4

<sup>75</sup> Par exemple, Sandfeld (1965 : 203)

*Jerry eut le temps de voir la jeune fille s'engouffrer dans ce qu'il comprit enfin être une tour flanquée d'un bâtiment. (p. 24)*

Si on remplace *être* par une complétive, on a une relative imbriquée ([...] *s'engouffrer dans ce qu'il comprit que c'était une tour*). De plus, on est face au même problème que celui de l'exemple que nous venons de voir de la p. 199, puisque, dans ce cas, le relatif *que* occupe aussi une fonction par rapport à *comprendre*, pas seulement par rapport à *être*, alors que les grammaires ne reconnaissent que ce dernier.

#### 2.1.6.4. Relatives enchaînées

Ce type de relatives constitue un des cas les plus connus de sous-subordination, qui est un phénomène qui se caractérise par la présence d'une proposition non principale qui en subjugue une autre (Lorian, 1983 : 73). Dans le cas des relatives enchaînées, ces deux propositions sont des relatives. Par conséquent, l'antécédent de la deuxième relative se trouve dans la première.

Le schéma des relatives enchaînées serait donc le suivant, X et Y étant respectivement le premier et le deuxième antécédent : [X( + relative... Y + relative)].

Nous mentionnons ce type de relatives parce que, même s'il s'agit de constructions banales, nous les considérons comme importantes dans le roman, vu le nombre élevé d'apparitions. Voici quelques exemples (les antécédents sont en gras) :

*Un matin {où nous étions assis sur **une roche de lave**, promontoire avancé dans le lac, {d'où nous surveillions les vols d'oies sauvages}, il se prit la tête à deux mains et resta un moment les yeux clos [...]}. (p. 13)*

*Tout un mur de la chambre de Jerry était décoré de **photos** {qui formaient **un arbre généalogique** {au sommet duquel régnait [...] le vieux Patrick Kean [...]}}. (p. 14)*

*Jerry retrouva **le cottage** {où se consumaient encore **des braises** {qu'il eut des difficultés à ranimer}}. (p. 26)*

*Un des rassemblements de cloches les plus hallucinants, {dont on ne pouvait s'évader comme on s'évade de la Maube vers la **Seine** {où il y a toujours un peu d'air frais [...]}}. (p. 64)*

## 2.2. RELATIVES SUBSTANTIVES

Ces relatives, qui reçoivent de multiples dénominations<sup>76</sup>, se distinguent des relatives adjectives parce qu'elles réalisent des fonctions propres des groupes nominaux. De fait, il est possible de les faire commuter avec un groupe nominal sans que le sens de la phrase soit modifié. Cela implique qu'elles n'ont pas d'antécédent et qu'elles sont introduites par des relatifs nominaux<sup>77</sup>.

Ces relatives sont nettement moins fréquentes que les adjectives, c'est pourquoi nous en trouvons beaucoup moins d'exemples dans notre corpus. Les relatives substantives relevées réalisent plusieurs fonctions nominales :

*Si celle-là vous fait peur, j'ai apporté de quoi l'améliorer.* (p. 47)

COD

*J'avais froid et faim, pas de quoi m'acheter un manteau [...].* (p. 169)

COD

*Tu seras puni par où tu as le plus péché.* (p. 169)

Noyau d'un groupe prépositionnel complément circonstanciel de lieu

*[...] j'eus envie d'appeler Marthe, d'entendre sa voix dans ce téléphone noir posé comme un crapaud sur la table de cuisine, inoffensif, mort et pourtant relié par un fil invisible à qui, dans le monde, possédait un identique crapaud noir en sommeil dans le coin d'une pièce.* (p. 200)

Noyau d'un groupe prépositionnel complément de l'adjectif

*Il faut bien vivre avec qui me paye.* (p. 397)

Noyau d'un groupe prépositionnel complément circonstanciel d'accompagnement

*Qui n'a pas tenu dans sa main le corps tiède et velouté d'une bécassine à peine blessée, ne connaît rien de cet oiseau singulier qui montre alors une extraordinaire confiance.* (p. 209-210)

Sujet

*Voilà qui devient presque poétique...* (p. 297)

Complément régime d'un présentatif

*Il y a de quoi devenir fou.* (p. 406)

Complément régime d'une construction impersonnelle

<sup>76</sup> Ex. : *relatives indépendantes* (Sandfeld, 1965)

<sup>77</sup> Vid. deuxième tableau de la p. 5

Il est important de remarquer l'emploi fréquent dans notre corpus du groupe prépositionnel *de quoi* (c'est l'emploi qui se répète le plus). Ce groupe prépositionnel se caractérise par le fait d'introduire une proposition à l'infinitif, généralement avec une valeur quantitative ou instrumentale (Vid. p. 53 : ex. des p. 47, 169a, 406) (Sandfeld, 1965 : 104-105). Cependant, nous en trouvons aussi un emploi averbal :

*Il n'y a pas de quoi ! (p. 197)*

Il est nécessaire de dire que la plupart des grammairiens reconnaissent l'existence des relatives substantives<sup>78</sup>, mais qu'un grand nombre ne le fait que partiellement. Ainsi, leurs définitions des pronoms relatifs se centrent uniquement sur les relatifs représentants, en passant sous silence les relatifs nominaux, qui sont traités comme une exception. C'est le cas, par exemple, de Grevisse (1980 : 597) ou de Denis et Sancier-Chateau (1994 : 467). La grammaire de Wagner et Pinchon (1962 : 213-214) est une des rares exceptions qui présentent cet emploi nominal dans la définition même des pronoms relatifs et qui reconnaissent donc les substantives comme un sous-type des relatives également important que les relatives adjectives.

De plus, les grammairiens présentent des conceptions différentes de ces relatives. Ainsi, il y en a qui reconnaissent leur statut de propositions subordonnées (Pierrard, 1988 : 15-16), alors que d'autres ne sont pas totalement d'accord avec cette idée (Touratier, 1980 : 11-22) ; certains n'incluent parmi ces relatives que les cas dont nous avons parlé (Denis et Sancier-Chateau, 1994 : 477-478 ; Riegel et al., 2014 : 816-818) tandis que d'autres considèrent également comme des substantives les relatives qui ont comme antécédent un démonstratif sans référent concret<sup>79</sup> (Pierrard, 1988 : 79-93 ; Sandfeld, 1965 : 97-118) ; il y en a aussi qui n'incluent pas les substantives parmi les relatives (Dubois, 1965 : 169), etc.

Finalement, nous avons un cas extrême : Touratier. Ce grammairien nie l'existence même de ces relatives et, donc, des relatifs nominaux. Pour lui, ce qui est considéré traditionnellement comme une relative substantive (Vid. p. 53 : ex. de la p. 209-210) est en réalité une relative déterminative avec un antécédent à signifiant zéro, du type *celui* (antécédent qui marque simplement le caractère animé). Ainsi, la relative de l'exemple

---

<sup>78</sup> Ex.: Pierrard, 1988 ; Chevalier et al., 1990 : 156 ; Denis et Sancier-Chateau, 1994 : 477-478 ; Grevisse, 1980 : 1323 ; Riegel et al., 2014 : 816-818 ; Sandfeld, 1965 : 85-138, etc.

<sup>79</sup> Vid. 2.3

que nous venons de mentionner (Vid. p. 53 : ex. de la p. 209-210) équivaldrait à « *celui qui n'a pas tenu dans sa main le corps tiède et velouté d'une bécassine à peine blessée, ne connaît rien de cet oiseau singulier qui montre alors une extraordinaire confiance* », où la relative s'analyserait comme une adjectivie déterminative du pronom *celui* et où le pronom *qui* serait donc un relatif représentant. (Touratier, 1980 : 136-140)

### 2.3. RELATIVES PÉRIPHRASTIQUES

Les relatives périphrastiques ont comme antécédent un pronom ou adverbe démonstratif sans antécédent. Ces démonstratifs n'ont qu'un sens très vague et générique, soit d'*inanimé* [pronom *ce*], d'*animé* avec indication du genre et du nombre [pronoms *celui, celle, ceux*] ou de *lieu* dans un sens figuré [adverbe *là*]. (Riegel et al., 2014 : 814-815)

*J'ai tout ce qu'il faut pour soigner... (p. 21)*

*Là où les mélomanes goûtent la beauté d'un ensemble, je m'effraye de ne comprendre que des phrases. (p. 139)*

*Elle échappait aux yeux de **ceux** qui n'avaient pas vu un des comtes de Templer depuis dix ou vingt ans. (p. 148)*

*[...] c'est un sentiment réconfortant qui donne à **celui** qui l'éprouve une certaine dignité. (p. 317)*

Ainsi, d'un point de vue formel, il s'agit de relatives déterminatives de ces démonstratifs<sup>80</sup>. En revanche, d'un point de vue plutôt sémantique, le groupe formé par le démonstratif et le relatif est conçu comme un groupe unitaire à caractère indissociable, qui fonctionne comme un groupe nominal (Pierrard, 1988 : 61). C'est pourquoi nous considérons que les périphrastiques ont un statut intermédiaire entre les relatives adjectives et les substantives. Pour rendre plus visible ce statut intermédiaire, nous incluons l'antécédent et la relative entre deux crochets :

*J'ai tout [ce qu'il faut pour soigner]... (p. 21)*

Comme elles présentent un comportement nominal (dans l'ensemble avec le démonstratif), elles réalisent des fonctions également nominales :

---

<sup>80</sup> Vid. 2.1.4.2.2.1

*J'ai tout [ce qu'il faut pour soigner]... (p. 21)*

COD

*Jerry eut le temps de voir la jeune fille s'engouffrer dans [ce qu'il comprit enfin être une haute tour [...]]. (p. 24)*

Noyau d'un groupe prépositionnel CCL

*Je ne me souviens pas de tout [ce qui fut dit ce soir-là] et peu importe car cela ne tourna guère qu'autour des mérites comparés du whisky écossais et du whisky irlandais [...]. (p. 47)*

Noyau d'un groupe prépositionnel COI

*Oui, [ce que vous connaissez d'elle] tient dans les ragots des commères de journaux. (p. 56)*

Sujet

*Je n'ai pas retenu la totalité de [ce qu'il dit au cours de cette soirée [...]]. (p. 58)*

Noyau d'un groupe prépositionnel complément du nom

*Et il y avait des milliers d'êtres ainsi que ne corrompaient jamais l'amour romanesque et le désir, satisfaits de [ce qu'ils possédaient pour la vie]. (p. 84)*

Noyau d'un groupe prépositionnel complément de l'adjectif

*[...] peut-être allait-il mourir empoisonné par tout [ce qu'il n'avait pas encore bapé]. (p. 91)*

Noyau d'un groupe prépositionnel complément agent

*Je crois que c'est [ce qui l'intéressait]. (p. 93)*

Attribut

*Sharon eut [...] un de ces gestes pour lesquels on lui pardonnait d'être [ce qu'elle était]. (p. 127)*

Attribut

Nous observons ce comportement unitaire du démonstratif avec la relative, par exemple, par la possibilité de reprendre le tout par *cela* :

*Je ne me souviens pas de tout [ce qui fut dit ce soir-là], et peu importe car **cela** ne tourna guère qu'autour des mérites comparés du whisky écossais et du whisky irlandais [...]. (p. 47)*

*J'ai donc raconté [ce qui s'est passé] comme **cela** s'est passé [...]. (p. 104)*

La plupart des auteurs ne présentent pas ce point de vue. Ainsi, parmi les auteurs consultés, seul Riegel et al. (2014 : 814-815) reconnaissent aux relatives périphrastiques ce statut intermédiaire entre les adjectives et les substantives. Du reste, la plupart considèrent que ces relatives doivent être incluses parmi les relatives substantives<sup>81</sup>. Bien que ce soit la conception la plus répandue des relatives périphrastiques, elle nous semble imprécise par deux raisons. D'une part, parce qu'on passe sous silence le fait que le démonstratif fonctionne comme un antécédent de la relative sur un plan formel et, d'autre part, parce qu'en considérant le groupe *ce que* comme complètement indissociable, on ne ferait plus la différence avec les interrogatives indirectes. Finalement, Touratier (1980 : 135) est le seul à considérer qu'il s'agit simplement de relatives déterminatives (donc, adjectives) du démonstratif.

Pour conclure, nous voulons faire la différence entre les relatives périphrastiques et celles qui ont un antécédent *ce* qui reprend le contenu de la proposition précédente<sup>82</sup>. Certains auteurs, dont Riegel et al. (2014 : 815), incluent ces dernières parmi les périphrastiques, mais nous trouvons qu'elles sont incompatibles avec leur définition (« *les relatives périphrastiques ont comme antécédent un pronom ou adverbe démonstratif sans antécédent* »).

### 3. CONCLUSION

Notre étude fournit une caractérisation approfondie des relatives constituant notre corpus. De ce que nous avons vu, nous pouvons tirer certaines conclusions.

Le premier aspect à remarquer est la claire prédominance dans notre corpus des relatives adjectives (et donc des relatifs représentants) par rapport aux relatives substantives et périphrastiques en ce qui concerne la fréquence d'apparition. Ainsi, la plupart des relatives repérées ont un antécédent et cet antécédent n'est pas un démonstratif non anaphorique. Il faut dire que cette prédominance n'est pas exclusive de notre roman, mais qu'il s'agit d'un phénomène naturel des langues qui disposent de pronoms relatifs.

---

<sup>81</sup> Chevalier et al. (1990 : 103-104) ; Pierrard (1988 : 60-93) ; Sandfeld (1965 : 97-117), etc.

<sup>82</sup> Vid. 2.1.1.1.3

Un autre aspect que nous voulons commenter, c'est que les différents points inclus dans notre travail coïncident, en général, avec les classifications les plus répandues dans les grammaires en ce qui concerne les propositions relatives. Cependant, ce n'est pas le cas pour les relatives périphrastiques, qui – comme nous l'avons déjà indiqué – sont considérées par la plupart des grammairiens<sup>83</sup> comme une sous-classe de relatives substantives, mais que nous avons préféré placer à mi-chemin entre les relatives adjectives et substantives.

Par rapport à ce que nous venons de dire, il nous semble intéressant de souligner également que nous avons décidé, à la différence d'un grand nombre de grammairiens<sup>84</sup>, de ne pas inclure parmi les relatives ni les *relatifs indéfinis* à valeur concessive (*qui que, quoi que, etc.*) ni la deuxième partie du tour de l'extraction (*c'est... qui/que...*). Il nous semble qu'aucune de ces constructions ne se comportent comme des relatives et qu'il faut donc bien en faire la différence.

Finalement, nous voulons remarquer que le fait de focaliser notre étude des relatives sur les exemples repérés dans un corpus fermé nous a fait passer sous silence certains aspects des relatives, tels que d'autres emplois des différents relatifs (par exemple, *quoi* à antécédent concret), l'existence de déterminants relatifs, d'antécédents adjectivaux et numériques, de relatives attributives du sujet, etc. ou des différences entre les relatives standards et non standards (français populaire). Cependant, en même temps que notre corpus nous a limité l'étude de certains phénomènes concernant les relatives, il nous a également permis d'en commenter d'autres qui ne sont pas traités par un grand nombre de grammairiens, tels que celui des relatives enchaînées.

---

<sup>83</sup> Chevalier et al. (1990 : 103-104) ; Pierrard (1988 : 60-93) ; Sandfeld (1965 : 97-117), etc.

<sup>84</sup> Grevisse (1980 : 610) ; Denis et Sancier-Chateau (1994: 476, 479) ; Riegel et al. (2014: 813, 821-822), etc.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bastuji, J. (1974), « Les relatives et l'adjectif », *Langue française*, 22, 68-78.
- Le Bidois, G. et Le Bidois, R. (1967<sup>2</sup>), *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques*. Paris : Auguste Picard.
- Brunner, J.-J. (1981), « Ces relatives qui n'en sont pas », *L'Information Grammaticale*, 8, 12-16.
- Chevalier, J.C. et al. (1990), *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Librairie Larousse.
- Damourette, J. et Pichon, E. (1934-35), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, tome IV. Paris : Éditions D'Artrey.
- Denis, D. et Sancier-Chateau, A. (1994), *Grammaire du français*. Paris : Librairie Générale Française.
- Déon, M. (1973), *Un taxi mauve*. Paris : Éditions Gallimard.
- Dubois, J. (1965), *Grammaire structurale du français. 1. nom et pronom*. Paris : Librairie Larousse.
- Eriksson, B. (1979), *L'emploi des modes dans la subordonnée relative en français moderne*. Uppsala : Almqvist.
- Fuchs, C. (1987), « Avant-propos. [Les types de relatives : de la logique à la grammaire, de la syntaxe à la sémantique] », *Langages*, 88, 5-7.
- Godard, D. (1988), *La syntaxe des relatives en français*. Paris : Centre National de la Recherche Scientifique.
- Grevisse, M. (1980<sup>11</sup>), *Le Bon Usage*. Paris : Éditions Duculot.
- Kampers-Manhe, B. (1991), *L'Opposition indicatif-subjonctif dans les relatives*. Amsterdam : Rodopi.
- Kleiber, G. (1987a), *Relatives restrictives et appositives, une opposition « introuvable »?* Tübingen : M. Ziemeyer.

Kleiber, G. (1987b), « Relatives restrictives/relatives appositives : dépassement(s) autorisé(s) », *Langages*, 88, 41-63.

Lorian, A. (1983), *Souplesse et complexité de la proposition relative en français*. Genève : Éditions Slatkine.

Mirault, H. (1997), *La syntaxe des propositions relatives : étude contrastive des différences structurelles d'ordre syntaxique entre le français et l'allemand*. Frankfurt am Main : Peter Lang.

Pierrard, M. (1988), *La relative sans antécédent en français moderne*. [Belgique] : Société pour l'Information Grammaticale.

Pougeoise, M. (1998), *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*. Paris : Armand Colin.

Riegel, M. et al. (2014<sup>5</sup>), *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

Sandfeld, Dr. (1965<sup>2</sup>), *Syntaxe du français contemporain*, 2<sup>e</sup> vol. : *Les propositions subordonnées*. Genève : Droz.

Tellier, C. et Valois, D. (2006), *Constructions méconnues du français*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Touratier, C. (1980), *La relative. Essai de théorie syntaxique*. Paris : Klincksieck.

Wagner, L. et Pinchon, J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Librairie Hachette.